

## ÉDITORIAL / OPINIONS / POLITIQUE

### Coup dur pour la vague conservatrice

CHANTAL HÉBERT

La vague conservatrice suscitée au Québec par Jean Charest menace actuellement de se retirer trop tôt pour que le PC en profite lundi.

En réaction aux déclarations de Jean Chrétien voulant qu'une simple majorité en faveur de l'OUI ne soit pas suffisante pour enclencher la souveraineté, organisateurs et sondeurs rapportent un certain raffermissement du vote souverainiste.

Ce mouvement de retour au Bloc se produit largement aux dépens du PC, puisque c'est la formation de Jean Charest qui gruge le vote souverainiste, et se fait sentir sur le terrain.

En outre, à moins d'une semaine du vote, les permanences locales du PC sont souvent désertées et cela, même dans des comtés où les conservateurs ont techniquement des chances de l'emporter. A tout le moins, elles sont plus vides que celles de leurs adversaires libéraux et bloquistes.

Le projet d'un grand rassemblement régional des candidats québécois du PC autour de Jean Charest prévu pour la toute veille du vote dimanche à Montréal a été abandonné au profit d'une tournée du chef conservateur dans quelques comtés avoisinants sa circonscription de Sherbrooke. À la permanence du PC à Saint-Hyacinthe hier, la seule bénéficiaire présente expliquait que la tâche de remplir deux autocars de militants en toute fin de campagne était très lourde.

Ce comté, où Claude Wagner se faisait élire, fait partie d'une poignée de circonscriptions au Québec où on peut dire que le Parti conservateur a quelques racines. Vendredi dernier, à l'occasion du passage de Jean Charest dans la région, quelques centaines de partisans s'étaient déplacés pour l'entendre, un événement susceptible d'alimenter les espoirs conservateurs. Mais hier, la fièvre électorale semblait complètement retombée et c'était le calme plat au local du PC.

Même scénario dans le comté voisin de Brome-Missisquoi. Effarouché par l'effet Charest, le Parti libéral dépêchait il y a deux semaines des effectifs pour défendre le siège du député Denis Paradis. Le chef libéral Jean Chrétien doit même y faire une visite juste avant de mettre fin à sa campagne dans son propre comté de Saint-Maurice. Mais hier, alors que la permanence libérale bourdonnait d'activité, celle des conservateurs était à peu près vide. Pour les deux bénévoles qui s'y trouvaient, il ne fait pas de doute que les déclarations récentes de Jean Chrétien sont taillées sur mesure pour provoquer le vote nationaliste et l'inciter à se replier sur le Bloc québécois.

Cela dit, toutes les organisations rapportent la même difficulté à cerner la volonté réelle des électeurs. D'un comté à l'autre, les opérations de « pointage » — qui consistent à déterminer à l'avance comment les électeurs vont voter — se heurtent à des taux records d'indécis ou de gens qui refusent de répondre. Peu ou pas de gens affichent leur préférence par le truchement de placards électoraux. L'absence de mobilisation de militants est citée par tous comme le problème numéro un de la campagne en cours. Autre signe de l'incertitude qui entoure cette fin de campagne, les chefs feront campagne presque jusqu'à la dernière minute en fin de semaine. Selon les sondages, le Québec remporterait actuellement la palme canadienne de l'indifférence à l'égard des élections en cours.

### Bouchard invite les souverainistes à manifester leur mécontentement lundi

KATIA GAGNON  
QUÉBEC

Les souverainistes ont tenté hier de faire déferler la vague suscitée par les déclarations du premier ministre Chrétien jusqu'au chef conservateur Jean Charest en le mettant au défi de se soumettre à un « test de leadership » en s'exprimant clairement sur la question de la partition du Québec au lendemain d'un OUI.

Tant le premier ministre Bouchard que le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, ont fait de M. Charest l'objet de leurs principales attaques, au cours d'un rassemblement qui a réuni hier à Québec quelque 600 partisans. « Jean Charest, c'est du pareil à Jean Chrétien. Et c'est lui qui tente d'obtenir la confiance des Québécois pour aller nous représenter à Ottawa », a lancé M. Bouchard, qui s'est exprimé publiquement pour la première fois depuis la sortie de M. Chrétien devant 800 militants bloquistes, dans une salle surchauffée.

« Mais on ne sait pas ce que Jean Charest pense, parce qu'il n'a pas le courage, ni la franchise, de répondre à une question qui met en cause l'essence de la démocratie : dénoncez-vous, oui ou non, la partition du Québec ? Êtes-vous avec les gens qui sont antidémocratiques ou du côté des démocrates ? » a poursuivi M. Bouchard, qui fait de la réponse à cette question un « test de démocratie, un test de leadership ».

« Tous les masques ne sont pas tombés, a enchaîné le chef bloquiste. On veut que Jean Charest sorte de son trou noir. Il est temps que l'homme-image parle et donne l'heure juste. » M. Duceppe s'est aussi longuement moqué de l'équipe conservatrice, dont un candidat fait campagne « depuis le Mexique ». Un autre a promis de créer 25 000 emplois en Abitibi, alors que le candidat dans Brome-Missisquoi, Claude Boulard, un ancien collaborateur de l'astrologue Jojo Savard, a lui-même « prédit son élection », rigole M. Duceppe.

Mais le chef bloquiste n'a pas épargné Jean Chrétien, à qui il a réservé son attaque la plus personnelle depuis le début de la cam-



Le chef bloquiste Gilles Duceppe et le premier ministre Lucien Bouchard donnent la main à des partisans à leur arrivée à un rassemblement qui a réuni 600 personnes hier, à Québec.

gne. « Avez-vous déjà pensé de quoi ça aurait l'air, une question écrite par Jean Chrétien ? Une question avec un sujet, un verbe, un complément ? On est sûr que le monde n'aurait pas compris une question écrite par Jean Chrétien. Faut pas être savant pour deviner ça. »

Les déclarations du premier ministre Chrétien « sont profondément illégitimes mais aussi ridicules », a renchéri M. Bouchard. S'il refuse la règle de la majorité simple, M. Chrétien devrait renvoyer Terre-Neuve de la confédération canadienne et retourner la Constitu-

tion canadienne à Londres. « Pour ce rapatriement, il n'y a pas eu de référendum. C'est zéro pour cent d'appui quand il nous a imposé cette Constitution. Pourtant, il nous l'a enfoncée dans la gorge. »

Ce grand rassemblement visait à raviver la flamme souverainiste, alimentée depuis deux jours par les propos de Jean Chrétien : M. Bouchard en a profité pour exhorter ses troupes à aller manifester leur mécontentement en allant voter. « Les fédéralistes ont espéré, au début de cette campagne, que les souverainistes n'iraient pas voter. Ils ont mis sur une fatigue de la politique

fédérale. Mais maintenant, nous savons que les souverainistes vont aller voter, que les démocrates vont aller voter », a tonné M. Bouchard.

Le prédécesseur de M. Duceppe à la tête du Bloc, Michel Gauthier, était également de la partie, venu livrer le message aux militants bloquistes que le Parti conservateur de Jean Charest n'allait remporter « aucun comté » dans la forteresse du Saguenay-Lac-Saint-Jean. « J'oserais même vous prédire des majorités sans précédent : la région ne se laissera pas bernier par les promesses de Jean Charest », s'est-il exclamé.

### La majorité pourrait échapper aux libéraux

ANDRÉ PRATTE

Surveillez bien les résultats des élections dans les provinces de l'Atlantique lundi soir prochain, résultats qu'on nous annoncera à 21h30, à la fermeture des bureaux de scrutin ici. Si les libéraux gardent la plupart de leurs 31 sièges là-bas, ils formeront presque certainement un gouvernement majoritaire. Sinon, M. Chrétien passera une soirée angoissante.

La majorité à la Chambre des communes, c'est 151 sièges. Tout indique que le Parti libéral du Canada (PLC) balayera de nouveau l'Ontario. Cette province compte 103 sièges, et il n'est pas du tout impossible que les libéraux en gagnent 100. Mais soyons prudents et accordons leur en « seulement » 95.

Au Québec, les troupes du ministre-organisateur Alfonso Gagliano feront sans doute un peu mieux que les 19 sièges de 1993. En se fondant sur les huit sondages du mois de mai, le sociologue Pierre Drouilly leur donne 25 sièges.

Dans les deux provinces les plus peuplées du pays, les libéraux devraient donc remporter au moins 120 sièges. Il leur en manque 31 pour obtenir la majorité.

L'Ouest

Dans l'Ouest, les troupes de Jean Chrétien vivront une soirée électorale difficile. En Colombie-Britannique, les sondages récents laissent croire que les résultats de 1997 ressembleront à ceux de 1993. Le Reform mène presque partout, tandis que les libéraux sont forts à Vancouver. Rien n'est certain, mais avançons que les libéraux conserveront les quatre sièges qu'ils ont présentement.

En Alberta également, les réformistes dominent, tandis que les libéraux maintiennent à peu près leur vote. Du point de vue des libéraux, le suspense se situera à Edmonton, où ils avaient arraché

leurs quatre sièges par un cheveu.

« Mais il ne faut pas en conclure que les libéraux vont perdre ces comtés, dit le politologue Allan Tupper, de l'Université de l'Alberta. La ministre locale Anne McLennan a fait sentir sa présence, no-

tamment avec la consolidation de la base militante d'Edmonton. » Soyons prudents encore et disons deux sièges pour le PLC.

Les libéraux sont en difficulté en Saskatchewan et au Manitoba, où ils avaient gagné 17 sièges (sur

### Deux sondages indiquent un recul du Parti libéral

ANDRÉ PRATTE

Les libéraux de Jean Chrétien sont loin d'être certains de pouvoir former un gouvernement majoritaire au lendemain des élections du 2 juin, indiquent les deux plus récents sondages d'envergure nationale.

Ces enquêtes, publiées hier, montrent que le Parti libéral continue de dominer dans les intentions de vote, avec environ 40 %, suivis de loin par les conservateurs et les réformistes.

Cette avance semble confortable. Cependant, compte tenu de la force des partis régionaux, les sondeurs se demandent si elle sera suffisante pour assurer aux libéraux les 151 sièges qui leur permettraient de gouverner en toute tranquillité.

Le premier sondage, réalisé par la maison Ekos, d'Ottawa, donne 38 % au PLC, 21 % au Parti conservateur, 18 % au Reform, 11 % au NPD et 10 % au Bloc, une fois les libéraux et les réformistes exclus.

« Il semble que la force libérale en Ontario permettra au PLC d'obtenir une faible majorité, indique le communiqué de EKOS. Mais cela pourrait se transformer en minorité si l'érosion du vote libéral se poursuit. » L'enquête de EKOS a été réalisée auprès de 3008 Canadiens.

Vingt-huit pour cent (28 %) des personnes interrogées se sont dites indécises ou ont refusé de dévoiler leurs intentions.

Le second sondage, réalisé par la firme américaine Zogby pour l'agence de presse Reuters, donne des résultats similaires : 41 % au PLC, 22 % au PC, 19 % au Reform, 9 % au NPD et un trop petit 6 % au Bloc, une fois exclus les 29 % d'indécis et de discrets. « M. Chrétien va sans doute l'emporter, mais pourrait devoir se contenter d'un pouvoir grandement diminué au cours d'un second mandat », a commenté le sondeur John Zogby. Peu de détails étaient disponibles hier soir sur la méthodologie de cette enquête.

Il faut être prudent, cependant, lorsqu'il est question d'érosion du vote libéral. En effet, les données nationales de ces deux derniers sondages sont pratiquement identiques à celles d'un sondage Environics réalisé 10 jours plus tôt. Or, à partir de ces chiffres, le quotidien torontois Globe and Mail avait projeté une majorité libérale très confortable. Dans la mesure où il y a un affaiblissement de la popularité du parti de Jean Chrétien, celui-ci semble se produire dans l'Ouest, particulièrement dans les Prairies et en Colombie-Britannique.

28) en 1993. Les sondages et les experts laissent penser que M. Chrétien perdra des plumes dans cette région, au profit surtout du NPD. « Je ne serais pas surpris si les libéraux perdaient deux ou trois sièges en Saskatchewan », dit Howard Leeson, de l'Université de Regina. Allons-y pour deux sièges (au lieu de cinq) en Saskatchewan.

Personne ne s'attend à ce que le PLC puisse tenir les 12 comtés gagnés au Manitoba, en 93. « Il n'y a pas de mécontentement profond contre M. Chrétien parce qu'il a déclenché les élections pendant les inondations », estime cependant Rob Huebert, politologue à l'Université du Manitoba. Mais la Loi sur le contrôle des armes à feu lui coûtera des votes. Six sièges.

Les Maritimes

En tout donc, nos projections — fondées, admettons-le, sur une grosse dose d'arbitraire — donnent 14 comtés au gouvernement Chrétien à l'ouest de l'Ontario (sans compter les territoires).

Il manquait 31 sièges aux libéraux, indiquions-nous plus haut. Il leur en manque maintenant 17. Et ces 17, ils doivent venir des Maritimes, où les rouges avaient rafflé 31 sièges sur 32 en 1993.

Les choses seront moins faciles cette année. Tout le monde s'attend à ce que le mécontentement suscité par les décisions du gouvernement (pêches, assurance-chômage, transferts) coûtent des sièges au PLC. Reste à savoir combien. Au Nouveau-Brunswick, on parle de deux, trois défaites. Même chose à Terre-Neuve, peut-être davantage en Nouvelle-Écosse. Là, la montée du NPD (dont le chef, Alexa McDonough, est candidate à Halifax) a lancé des courses à trois, et même à quatre, dont les résultats sont imprévisibles.

Nous disions donc, surveillez les provinces de l'Atlantique lundi.

## Baie James 25 ans

Le plus grand aménagement hydroélectrique du monde fait une pause avec les 25 ans de son maître d'oeuvre, la Société d'énergie de la Baie James (SEB). À cette occasion, voici un cahier spécial qui retrace les grandes étapes de ce monument du savoir-faire québécois et rend hommage à ses artisans. Des entrevues avec les présidents d'Hydro-Québec et de la SEB, rappel des grands dossiers écologiques et de l'entente historique avec les autochtones. Et un hommage spécial au « père de la Baie James », le regretté Robert Bourassa, dont le complexe La Grande-2 porte désormais le nom.

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans **La Presse**

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

## Le cadeau de Jean Chrétien

**L**e premier ministre Chrétien a finalement répondu à la fameuse question dont il avait été sauvé, lors du débat des chefs, par le providentiel évanouissement de Mme Claire Lamarche. Reconnaitrait-il une victoire référendaire serrée des souverainistes, si la question était claire ?



Alain Dubuc

Dans une entrevue diffusée lundi à RDI, le chef libéral n'a pas dit clairement qu'il refuserait de reconnaître une victoire du OUI par une mince majorité. Voici plutôt ce qu'a répondu le premier ministre du Canada : « Cinquante plus un, c'est pas à..heu..heu..heu. Et dans un troisième référendum, moi je trouve que c'est pas raisonnable. » Le caractère imprécis de sa formulation a cependant suffi à déclencher une tempête au Québec face à ce que Gilles Duceppe a dénoncé comme « un assaut

contre le Québec ».

Le premier ministre a ainsi donné au Bloc québécois le cadeau dont il avait besoin pour relancer sa campagne moribonde. Pourtant, Jean Chrétien savait que cette question viendrait. Il avait amplement eu le temps de préparer une réponse qui ne provoquerait pas de tollé. Il aurait également pu, comme par le passé, esquiver la question. Mais non. Jean Chrétien a encore une fois réussi à peser sur le piton qui mobilise ensemble les Québécois francophones, toutes tendances confondues.

Une question aussi hypothétique que celle-là est facile à éluder. Il y a en effet quelque chose d'étrange à spéculer sur les modalités d'une victoire souverainiste quand près de 70 % des Québécois s'apprentent à voter pour des partis fédéralistes et que le dernier sondage SOM-La Presse nous apprend qu'à peine 40 % des Québécois voteraient OUI à la question alambiquée du référendum d'octobre 1995. La possibilité que le OUI l'emporte, lors d'un troisième référendum, sur une question claire relève presque de la politique-fiction.

Mais le débat que susciteront les propos du premier ministre est d'autant plus inutile qu'il est artificiel. Constaté, comme l'a fait M. Chrétien, qu'une mince majorité n'est pas raisonnable, c'est dire tout haut ce que pensent les deux tiers des Québécois qui, en sondage, ont estimé qu'une majorité simple ne suffirait pas. C'est un constat que de très nombreux souverainistes, moins dogmatiques que Jacques Parizeau, avaient fait au lendemain de la victoire serrée du NON, en octobre 1995. Ils voyaient bien que si la mince majorité avait penché de leur côté, le mouvement souverainiste aurait été dans une situation intenable.

En effet, si un OUI l'emportait par quelques milliers de voix, la majorité serait trop faible pour négocier avec force quoi que ce soit avec le reste du Canada, et surtout pour résister aux inévitables soubresauts inhérents à un processus de sécession.

Bien sûr, les souverainistes ne le diront jamais publiquement. Ils ont réaffirmé le fait que nos règles démocratiques veulent que les choix se fassent à majorité simple, tout en dénonçant ceux qui suggèrent autrement. En cela, ils ont raison. Il n'est pas souhaitable et pas possible de changer les règles du jeu et de fixer, arbitrairement, une nouvelle barre pour la souveraineté : 55 %, 58, 63,5 ? Surtout si la question est claire et ne permet aucune équivoque.

C'est là un bel exemple du trou noir dont parle le leader conservateur Jean Charest, ou plutôt d'une zone grise. Une victoire à 50 % plus un serait certainement légale et s'inscrirait dans nos normes démocratiques ; mais politiquement, elle ne serait pas gérable. C'est un sujet très délicat, pour lequel il n'existe pas de réponse claire, mais qui montre qu'il y a une différence évidente entre la légalité du processus et sa légitimité politique.

Cela s'explique surtout par le fait qu'une majorité faible ne protégerait pas le mouvement souverainiste contre l'érosion de ses appuis. Il n'est pas possible d'amorcer des changements profonds, et la sécession en est un, sans disposer d'un très solide consensus. Qu'arrivera-t-il, dans les mois suivant une victoire à 51 % par exemple, si les obstacles ou les problèmes économiques font que l'appui

à la souveraineté repasse sous la barre des 50 % ? Cela nous renvoie au scénario évoqué par Gilles Duceppe : un autre référendum dans l'autre sens.

Cette question joue aussi parce qu'un processus de sécession ne reposerait pas sur des règles internationales claires, mais sur des rapports de forces. Tant dans ses négociations avec le reste du Canada que dans sa quête de reconnaissance internationale, un gouvernement québécois souverainiste aurait le plus grand mal à imposer une victoire fragile et donc réversible.

M. Chrétien aurait donc pu fort bien formuler une réponse sans prêter flanc à l'indignation des souverainistes et sans se faire accuser de mollesse par le Canada anglais : il lui suffisait de dire que, dans un tel cas fort hypothétique, un gouvernement libéral respecterait les règles du jeu démocratique, tout en notant qu'une très faible majorité pour le OUI ne serait pas suffisante pour assurer un processus de sécession viable.

**La seule victime des propos de M. Chrétien sera Jean Charest.**

Sans ces nuances essentielles, les propos de M. Chrétien, tout comme ses questions à la Cour suprême sur la légalité de la sécession, envoient le message qu'un prochain gouvernement Chrétien nierait le droit des Québécois à l'autodétermination, ou qu'il s'immiscerait dans le processus démocratique d'une façon qui revient à ne pas reconnaître sa légitimité. Ce faisant, il s'oppose à un concept qui fait l'objet au Québec d'un très large consensus.

Pourquoi alors cette énorme gaffe ? Par maladresse ? Parce que, dans le fond, Jean Chrétien rêve sans oser le dire d'imposer une barre plus haute que les 50 % ? Ou par calcul politique ? Le premier ministre ne souffrira pas politiquement de ses propos car sa cote auprès des Québécois francophones est déjà basse. La seule victime de cet incident sera Jean Charest, puisque les points que marquera le Bloc se feront à ses dépens. Est-ce qu'un calcul aussi cynique qu'irresponsable est possible ? On peut se poser la question.

## La Russie joue avec le feu

**L**es talibans occupent finalement presque tout le territoire de l'Afghanistan. Ils constituent le pouvoir politique le plus uni et le plus fort qu'ait connu Kaboul depuis 18 ans. Ces « étudiants en théologie » imposent leur interprétation fondamentaliste de l'Islam à l'ensemble du pays et leur régime est maintenant reconnu par deux pays étrangers, le Pakistan et l'Arabie saoudite, qui suivent également la voie du fondamentalisme.



Frédéric Wagnière

La réunification de l'Afghanistan pose plusieurs problèmes au Moyen-Orient et en Asie centrale, où les alliances sont souvent floues et fragiles, alors que les haines sont violentes et imprévisibles. La hâte avec laquelle le Pakistan et l'Arabie saoudite ont reconnu le nouveau régime est moins liée aux sympathies d'ordre religieux qu'à la possibilité d'affaiblir le rôle central de l'Iran dans la région. Et de participer à l'exploitation de nouvelles richesses.

Le grand perdant de cette situation pourrait être la Russie qui a dominé l'Asie centrale pendant un siècle, et mené une campagne très coûteuse, au cœur de l'Afghanistan, pendant les années 80. Ayant constaté que l'Afghanistan est impénétrable pour ses blindés, elle pensait que le gaz naturel et le pétrole de la région transiteraient tout naturellement par la mer Caspienne et le sud de la Russie. Mais l'Afghanistan et le Pakistan offrent peut-être une voie plus économique vers les marchés du sud de l'Asie avec leurs besoins croissants d'énergie.

La Russie s'inquiète ouvertement d'une éventuelle conversion à un militantisme fondamentaliste des cinq anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale. Les chefs talibans ont tenu à rassurer leurs voisins au nord quant à leurs intentions. Mais la victoire des talibans a été acquise par la conversion de tribus en Afghanistan qui appartiennent à des ethnies dominantes de plusieurs de ces républiques. Les talibans n'auraient donc pas besoin de faire un grand effort militaire, au cas où leur propagande religieuse ferait des adeptes parmi les populations désabusées par la corruption et l'incompétence qui ont généralement succédé au régime soviétique.

Dans une région aussi vaste que l'Europe de l'Est, la Russie a tout lieu de craindre le remplacement de régimes dociles par des gouvernements hostiles. Dans le cadre de la Communauté des États indépendants, une organisation qui a succédé à l'Union soviétique mais dont les pouvoirs sont presque inexistantes, elle cherche donc à coordonner une défense contre cette menace. Cette situation permet à la Russie de stationner quelque 20 000 hommes au Tadjikistan pour y maintenir la paix entre deux factions et pour surveiller l'Afghanistan.

Avec cette stratégie, la Russie croit assurer une certaine stabilité politique en Asie centrale. En réalité, elle joue avec le feu. Il suffirait d'un léger déplacement des sympathies populaires pour que ces troupes cessent d'être considérées comme un soutien assez inoffensif et pour devenir une force d'occupation. Et si les talibans volaient au secours de leur coreligionnaires, ces troupes risqueraient d'être en pleine bataille à des milliers de kilomètres de leurs bases.

Le danger que court la Russie est de se retrouver dans un nouveau guet-apens tchéchène, avec des forces insuffisantes et sans les moyens de les renforcer. On a vu que les Russes, lorsqu'ils peuvent s'exprimer librement, sont opposés à toute aventure militaire néo-coloniale. Or, c'est bien le danger auquel la Russie s'expose en assumant un rôle militaire démesuré par rapport aux avantages économiques qu'elle peut apporter à la région.



DRÔTES RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Pour la réciprocité

■ Selon monsieur Michael Hamelin, cité dans *La Presse* du 25 mai, « la partition est une réalité politique que nous ne pouvons ignorer ». Ceci est de bon augure pour un futur Québec souverain. Dans leur vision limitée, les partitionnistes ont ouvert un panier de crabes. Ils préfèrent les critères linguistiques aux critères géographiques pour tracer les frontières de l'État projeté.

En respectant le principe consistant à créer des morceaux du Canada anglophone dans le Québec, le Canada devra accepter le principe de la réciprocité. Il faudra alors créer des morceaux du Québec francophone partout dans le Canada. Les avantages pour le Québec et les francophones hors Québec, sont nombreux. Le Québec, en assemblant tous ses morceaux, augmentera sa population francophone d'un million et demi de personnes et agrandira son territoire de plus de 100 000 kilomètres carrés. Ce territoire s'étendra de Terre-Neuve (Stephenville) jusqu'à la Colombie-Britannique. À titre d'exemple, la lisière de l'Ontario qui borde la rivière Outaouais à l'ouest, depuis Pointe-Fortune jusqu'à la ville de Vanier, dans la banlieue d'Ottawa, fera partie du Québec. Le territoire de North Bay à Sudbury et Kapuskasing y sera également inclus, sans mentionner le petit secteur situé près de Windsor. La moitié nord du Nouveau-Brunswick sera incluse dans le Québec, de même que le secteur de Cheticamp, sur l'île-du-Cap-Bréton, et une partie à l'ouest de la Nouvelle-Écosse. Que dire du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alber-

ta où existent des secteurs francophones importants.

Quant à la population francophone de ces morceaux dispersés d'un futur Québec purifié sur le plan linguistique, elle pourra régler avantageusement ses problèmes dus à la pénurie de français dans les provinces où l'anglais domine. Elle gèrera en entier et en exclusivité son enseignement en français. Il en sera de même pour les soins de santé et les services dans les hôpitaux.

Gérard MILLETTE  
Laval

### Un vrai parti politique

■ Je tiens à corriger l'impression déplorable qu'un article paru dans *La Presse* du vendredi 16 mai a donné du Parti de la Loi Naturelle. Aux dires du directeur d'Info-Secte, M. Mike Kropfeld, les membres du Parti de la Loi Naturelle font partie de mouvements sectaires dans la mesure où ils vendent des idées magiques.

Avec une définition pareille, tout le monde fait partie d'une secte ; il y a la secte des politiciens, celle des publicistes et combien d'autres encore ! Ce n'est pas parce qu'on offre des solutions inédites et efficaces, alors même que la population tout entière en réclame, qu'on doit recevoir l'étiquette la plus vilipendée par la population.

Les idées et le programme du Parti de la Loi Naturelle, de toute évidence, sortent des sentiers battus. C'est tant mieux et c'est nécessaire. Les démarches traditionnelles nous ont mené à l'impasse actuelle et ne sont pas prêtes de nous en sortir. Le Parti de la Loi Naturelle, quant à lui, apporte une nouvelle compréhension des principes fondamentaux dans l'art de gouverner.

Oui, le Parti de la Loi Naturelle cautionne le programme de Méditation Transcendantale et de MT-Sidhi. La raison en est bien simple : c'est qu'il a été démontré par force de recherches scientifiques que cet ensemble de techniques améliore le potentiel mental, la santé et le comportement des individus et que son usage répandu permettrait au gouvernement d'économiser des milliards de dollars. Chacune des recherches citées dans notre programme a été publiée dans une revue scientifique réputée et a dû satisfaire à une batterie de tests extrêmement rigoureux avant d'y arriver. Leur validité est indubitable.

L'utilisation de ces techniques et, en particulier, l'établissement d'un groupe de 10 000 experts en vol yogique, permettrait de créer la cohérence sans laquelle aucun gouvernement ne peut connaître le succès. C'est sur la base de cette cohérence et de cette harmonie que le Parti de la Loi Naturelle pourra mettre en oeuvre ses nombreux programmes et réaliser le renouveau social auquel aspirent tous les Canadiens.

Le Parti de la Loi Naturelle est le seul parti à proposer une solution globale, viable et validée scientifiquement aux problèmes des Canadiens. Il serait à l'avantage de chaque citoyen de l'étudier attentivement plutôt que de se fier à des on-dit.

Allen FAGUY  
président de l'aile québécoise du  
Parti de la Loi Naturelle du Canada

Opinions

# Le Bloc devrait conserver une quarantaine de députés

**PIERRE DROUILLY**  
L'auteur est sociologue.

Il ne faudrait pas croire, parce que le Parti libéral, le Bloc québécois et le Parti conservateur sont aujourd'hui à égalité dans les sondages, avec chacun pratiquement le tiers des intentions de vote, que le résultat des élections au Québec sera aussi serré, et que chaque parti remportera environ le tiers des 75 députés du Québec.

D'une part, parce qu'il n'est pas encore sûr que le vote final sera celui-là, dix jours séparant le dernier sondage de Léger & Léger du jour du vote: ce sondage montre aussi que si les électeurs libéraux et bloquistes semblent assez fermes dans leurs intentions, la moitié des électeurs conservateurs disent qu'il peut-vent encore changer d'idée.

D'autre part, parce que cette égalité entre les trois partis au niveau de l'ensemble des intentions de vote dissimule la polarisation du vote non-francophone en faveur du Parti libéral: chez les seuls électeurs francophones, le Bloc québécois a toujours une avance sur ses deux adversaires. Or les deux tiers des 75 circonscriptions du Québec comptent plus de 80% de francophones, et notre mode de scrutin favorise le parti qui arrive en tête dans une circonscription, quelque soit le niveau de son vote.

Jusqu'à la mi-mai, les sondages plaçaient le Parti libéral et le Bloc québécois à égalité avec environ 36-38% des intentions de vote (voir tableau), le Parti conservateur se situant à environ 20%. Cela signifiait donc que chez les seuls électeurs francophones, le Bloc québécois se situait autour de 45% des intentions de vote, face au Parti libéral qui ne recueillait que 30% du vote francophone et le Parti conservateur qui n'en récoltait que 20%.

**Le Parti conservateur fera normalement élire une dizaine de députés au Québec contre quelque 25 libéraux.**

À partir de la mi-mai, trois sondages consécutifs révèlent un tassement des intentions de vote pour le Bloc québécois et pour le Parti libéral et une progression d'environ dix points des intentions de vote pour le Parti conservateur, avec pour résultat une configuration triangulaire presque parfaite des intentions de vote. À mesure que le Bloc descend dans les intentions de vote, la projection des sondages fait chuter son nombre de députés de manière importante en faveur des conservateurs, les libéraux stagnent toujours à environ 25 députés: le Bloc québécois se retrouverait avec une trentaine de députés et le Parti conservateur avec une vingtaine.

Remarquons toutefois qu'à mesure que l'écart se resserre entre les partis, le modèle mathématique de projection des sondages sur la carte électorale devient de plus en plus fragile: en effet, dans une élection serrée, le

travail de terrain, la notoriété des candidats, la qualité de l'organisation électorale prennent plus d'importance et peuvent faire la différence. Évidemment, tous ces facteurs contingents ne sont pas inclus dans le modèle mathématique qui prend en compte uniquement les tendances fortes de l'opinion publique et les contraintes lourdes de la composition de l'électorat. De plus, le modèle est basé sur un ensemble d'hypothèses quand au transferts de voix entre les partis que l'on doit examiner très en détail lorsque les sondages annoncent un résultat aussi serré.

**Le vote anglophone**

Parmi les faits que nous révèlent les sondages depuis un mois, il en est un qui semble avoir échappé à la plupart des observateurs: même si la très grande majorité des électeurs non-francophones ont l'intention de voter libéral, le Parti conservateur obtient néanmoins de ceux-ci un appui d'au moins 20%, et cet appui semble être en progression depuis la mi-mai (30% dans le dernier Léger & Léger). Cette donnée est d'une extrême importance pour faire les projections des sondages en termes de députés élus.

En effet, cela signifie d'une part que les gains du Parti conservateur aux dépens du Bloc québécois chez les francophones sont moins importants qu'on ne le croit et, d'autre part, que le retour du Parti libéral à son niveau de 1993 dissimule en fait un double mouvement. Le Parti libéral perd une partie de son électorat non-francophone en faveur du Parti conservateur, et fait quelques gains aux dépens du Bloc québécois. C'était forcément le cas avant la mi-mai, puisque le Parti libéral se situait alors très au-dessus de son niveau de 1993 (33%).

Les sondages nous révèlent que le Bloc québécois ne conserve actuellement qu'un peu moins des deux-tiers de son vote de 1993: la question est de savoir où passe le reste de ses électeurs de 1993. Si les sondages reflètent correctement l'opinion des électeurs non-francophones, dont 20% déclarent vouloir voter conservateur, cela signifie qu'au mieux pour lui le Parti conservateur n'attire que le quart des électeurs bloquistes de 1993, le Parti libéral n'en ayant attiré quant à lui que le dixième. Cela n'est pas mauvais pour le Bloc québécois, car un électeur bloquiste qui vote libéral est moins nuisible pour ce parti

## D'un sondage à l'autre

### Sondages effectués au Québec depuis le déclenchement des élections

	Résultats des sondages (%)				Projection (sièges)		
	PLC	BQ	PC	Autres	PLC	BQ	Autres
SOM (2-7 mai)	39	39	13	9	26	46	3
Angus Reid (5-8 mai)	38	36	20	6	27	44	4
Léger & Léger (6-9 mai)	39	37	20	4	27	44	4
CROP (6-10 mai)	37	38	20	5	25	46	4
SOM (9-12 mai)	36	37	19	8	25	46	4
Léger & Léger (14-16 mai)	33	35	30	2	24	41	10
SOM (16-21 mai)	34	31	30	5	27	31	17
Léger & Léger (20-23 mai)	34	33	31	2	25	32	18

Infographie La Presse

qu'un électeur bloquiste qui vote conservateur, le Parti conservateur étant maintenant le principal adversaire du Bloc québécois parmi les électeurs francophones.

**Nouvelles projections**

La perte de électeurs non-francophones par le Parti libéral ne menace pas ses députés élus en 1993, et ne fera que diminuer leurs majorités. D'autre part, la faiblesse du vote libéral francophone (environ 25%) ne lui donnera pas de nouveaux députés dans le Québec français. Le Parti libéral va simplement récupérer, à la faveur de la chute du vote bloquiste, quelques sièges à Montréal qu'il avait perdus de justesse en 1993. Le 2 juin prochain, le Parti libéral devrait se retrouver avec environ 25 députés au Québec. Parmi ceux-ci, la projection attribue à Jean Charest, dans Saint-Maurice, une bonne majorité avec 57% du vote.

Le Bloc québécois, avec environ 40% du vote francophone, devant le Parti libéral (25% du vote francophone) et le Parti conservateur (30% du vote francophone), devrait conserver environ une quarantaine de députés. En effet, si le Parti conservateur fait des gains auprès des non-francophones, c'est qu'il en fait moins auprès des bloquistes francophones, et cela avantage le Bloc québécois. La projection attribue les quatre circonscriptions du Saguenay-Lac-Saint-Jean au Bloc québécois, mais avec des pourcentages réduits par rapport à ceux de 1993: Chicoutimi (42%), Jonquière (44%), Lac-Saint-Jean (49%) et Roberval (39%). Cela est con-

forme à un sondage publié en fin de semaine.

Le Parti conservateur se retrouverait alors au Québec avec environ une dizaine de députés (parmi lesquels la projection attribue à Jean Charest une victoire facile dans Sherbrooke, avec 63% des voix). On retrouve ces députés dans ce que l'on pourrait qualifier de «Québec mou»: le Bas du fleuve de Montmagny à Rivière-du-Loup, la grande ceinture rurale de Québec, la Beauce, les Bois-Francs, les Cantons de l'Est.

C'est ce Québec mou qui a fait faux-bond au Parti québécois, en 1994, et c'est ce même Québec mou qui a voté NON, en 1995, ou OUI avec des majorités infimes. C'est là que les sondages révèlent que le Parti conservateur talonne le Bloc québécois dans les intentions de vote des électeurs francophones.

Sur la carte électorale fédérale, cela représente une douzaine de circonscriptions tout au plus, et selon toute probabilité le Parti conservateur devrait remporter la très grande majorité. L'Outaouais, l'Ouest de la région de Montréal et les comtés à forte composante non-francophone éliront des libéraux, et le reste du Québec français donnera encore des majorités au Bloc québécois, plus minces cependant qu'en 1993.

À dix jours du vote, les sondages semblent donc indiquer que le Bloc peut encore compter sur une quarantaine de sièges, face à 25 libéraux et à une dizaine de conservateurs. Mais tout glissement de l'opinion, dans un sens ou dans l'autre, pourrait modifier considérablement ce tableau.

# Les juges ne sont pas des fonctionnaires!

*Ils n'ont donc pas à être assujettis aux mêmes compressions que Québec veut appliquer à l'ensemble de la fonction publique*

**CHARLES-ALBERT POISSANT**

L'auteur est président de la Commission triennale chargée de faire enquête sur la rémunération et le traitement des juges de nomination provinciale.

Le gouvernement a-t-il raison de diminuer la salaire des juges? À mon humble avis, non. C'est en tout cas ce qui ressort clairement du rapport de notre comité triennal chargé d'étudier la rémunération des juges. Ce comité consultatif (composé de trois membres), requis par la Loi sur les tribunaux judiciaires, doit examiner l'ensemble de la rémunération des juges et faire des recommandations au gouvernement. Le but est de soustraire la fixation de leur rémunération par le gouvernement afin d'éviter l'arbitraire du pouvoir exécutif et de conserver le caractère de l'indépendance judiciaire, attestent ainsi le statut particulier que l'on reconnaît à la fonction de juge.

Fait intéressant à retenir: le Forum économique mondial de Genève a procédé, ces jours-ci, à l'évaluation de 53 pays et le Canada s'est classé au 4<sup>e</sup> rang. Or, l'un des critères retenus dans l'appréciation de la valeur de ces pays était justement l'indépendance judiciaire.

J'ai fait partie des deux comités triennaux: à titre de membre, lors du premier (le rapport Vincent), et en tant que président, dans le deuxième comité de 1993. Ces deux comités ont étudié et examiné objectivement l'enveloppe salariale des juges. Le dernier comité a examiné et comparé notamment: les salaires des juges des autres provinces, le traitement des juges de la Cour supérieure et les salaires de fonctions correspondantes, ceci en tenant compte de la formation professionnelle et du volume des lois sous leur ju-

ridiction respective. Pour nous assiser, nous avons retenu les services de consultants, dont Towers Perrin pour les salaires et MLH + A. Inc. pour les bénéfices sociaux.

Nous avons tenu compte avant d'arriver à nos recommandations de la situation économique qui prévalait au Québec, en 1993, année du dernier rapport, laquelle situation perdure encore. Nous ne pouvions pas, par ailleurs, oublier de rappeler au gouvernement l'inapplication des ajustements recommandés dans le premier rapport de 1989.

Dans le rapport Vincent, nous recommandions, après études et comparaisons appropriées, le traitement suivant pour les années couvertes par le mandat alors qu'effectivement le traitement accordé fut selon le tableau suivant:

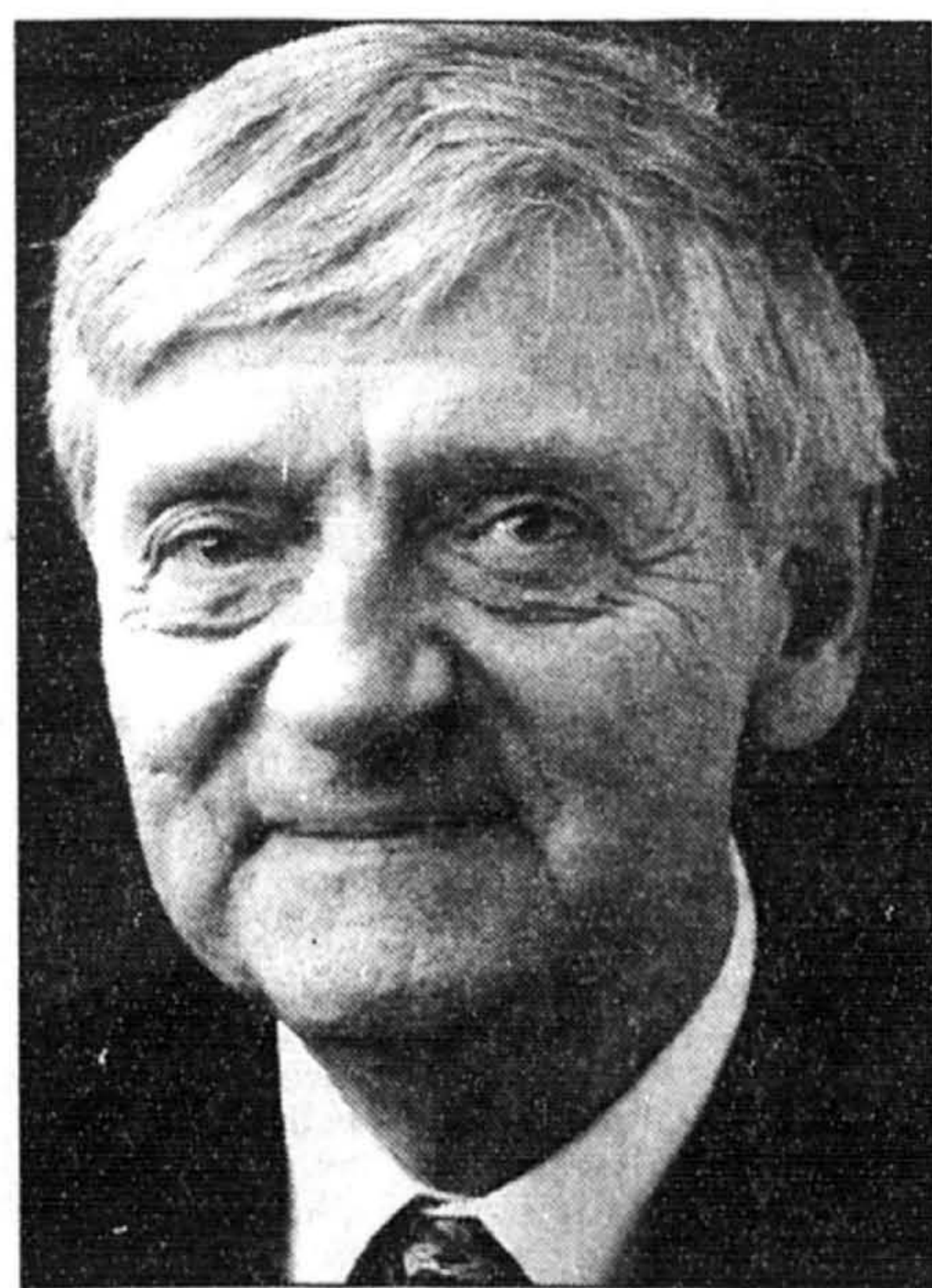
	Traitement recommandé (en \$/an)	Traitement accordé (en \$/an)
1 <sup>er</sup> juillet 88 :	114 930 \$	98 422 \$
1 <sup>er</sup> juillet 89 :	120 677 \$	102 380 \$
1 <sup>er</sup> juillet 90 :	126 710 \$	107 499 \$

Si on avait appliqué le rapport Vincent pour les années subséquentes, le salaire des juges aurait été de 135 112 \$, au 1<sup>er</sup> avril 1993, alors que le salaire payé était de 113 500 \$ et est resté inchangé depuis. À cette date, l'écart était de 21 500 \$ ou 20% en-deçà du salaire recommandé.

Étant donné le contexte économique, notre comité a reformulé une nouvelle recommandation en trois volets:

- 1) corriger par un rattrapage de 9,69% payable sur trois ans une partie seulement de l'écart auquel auraient eu droit les juges;
- 2) geler les salaires pour 1993;
- 3) augmenter le salaire des juges sur la base d'une indexation annuelle pour les années subséquentes et ceci jusqu'au rapport du prochain comité triennal.

Nous avons utilisé un rattrapage de 9,69% de manière à rétablir le salaire de base au 1<sup>er</sup> juillet 1993 à 124 600 \$, soit le même salaire payé aux juges de la Cour de l'Ontario depuis 1991. Bien que ceci fut en-deçà du salaire de 126 710 \$ recommandé dans le rapport Vincent, trois ans plus tôt!



Charles-Albert Poissant

On pourra nous objecter que l'économie ontarienne est plus fructueuse que celle du Québec. J'en conviens. Mais, par ailleurs, les juges de la Cour supérieure siégeant au Québec touchent présentement 155 800 \$ par année. De plus, l'étude de Towers Perrin nous indiquait que «la rémunération des juges de la Cour du Québec devrait se situer à mi-chemin entre celle des juges de la Cour de l'Ontario et celle de juges de la Cour supérieure du Québec». Suivant cette étude, nous aurions pu alors recommander un salaire de 140 150 \$, soit (155 800 \$ + 124 500 \$) divisé en 2. Ce que nous n'avons pas retenu.

Un sous-ministre, grade 3, au Québec pouvait toucher un salaire de 129 000 \$, en 1993. Le sous-ministre a une liberté d'action inapplicable pour les juges. Il peut être nommé à des fonctions plus rémunératrices ou enco-

re accepter un emploi plus avantageux dans le secteur privé. Alors que le juge, lui, a des contraintes vis-à-vis certaines libertés, i.e. dans ses investissements, son droit de faire des affaires, son droit de réserve; contraintes rarement rencontrées dans d'autres professions. Par exemple, un juge ne peut facilement retourner dans la pratique privée. Il lui est donc essentiel d'obtenir une assurance financière durant son mandat pour qu'il soit à l'abri de soucis matériels et soustrait aux pressions de l'extérieur.

Non seulement le rattrapage recommandé n'a pas été versé mais le salaire des juges a été gelé depuis juillet 1992 à 113 500 \$. Peut-on maintenant exiger d'eux une diminution de 6%? Ce serait aller en-deçà de la décence élémentaire.

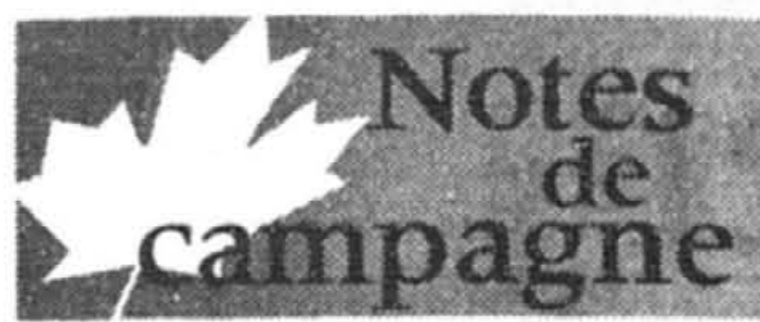
Si on veut conserver une magistrature irréprochable, indépendante et impartiale, on doit la traiter convenablement. Pourquoi devrait-il y avoir un écart salarial de 45 000 \$ entre les juges de la Cour de Québec et ceux de la Cour supérieure? Les juges nommés ne viennent-ils pas, dans les deux cas, du même bassin d'avocats, de compétences et de qualifications égales?

Les membres du comité croient que le rejet de la majorité de leurs recommandations remet en question l'existence même du comité. Pourquoi nous consulter, en effet, si nos recommandations ne sont jamais retenues et n'ont au fond aucune influence sur le gouvernement qui nous a mandaté.

Faudrait-il arriver à la conclusion que les recommandations de ces comités triennaux devraient être exécutoires comme ce qu'il se fait en Ontario. Nous avons rejeté cette avenue, pour l'instant; mais si la loi a quelque portée, on devrait tenir compte de ces recommandations.

Pour les raisons citées ci-haut, je crois que, non seulement on ne doit pas appliquer la diminution salariale, mais que les recommandations de notre comité sur le rattrapage devraient s'appliquer. Les juges ne sont pas des fonctionnaires. Alors, on ne peut exiger de l'ensemble de la magistrature une diminution de son enveloppe budgétaire par un réaménagement des fonds et des effectifs comme le gouvernement l'exige dans les domaines de la fonction publique où il y a un plus grand champ de manoeuvre.

## Élections 97



## Joe Clark est là !

■ L'ancien premier ministre Joe Clark fait ce qu'il peut pour aider à l'élection des candidats conservateurs.

Dès le 19 avril, huit jours avant le déclenchement de la campagne électorale, M. Clark était à Whitehorse, dans le Yukon, pour appuyer le candidat conservateur local. Le 7 mai, il accueillait publiquement Jean Charest à Edmonton. À la mi-mai, il était au Québec, où il a livré des discours pour la « bonne cause » en présence de plusieurs candidats conservateurs notamment dans un restaurant chinois de Brossard, au club de golf de Boucherville et à Baie-Saint-Paul.

L'engagement de M. Clark dans la présente campagne électorale détonne passablement avec l'attitude de Brian Mulroney, qui s'est transformé pour l'occasion en « homme invisible ».

## Une campagne de peddlers

■ Dans les comtés, « au niveau du terrain », comme on dit, que font donc les candidats pour se faire valoir et pour faire valoir leur propre programme et le programme de leur parti ?

Le journal *Le Plateau*, du Plateau Mont-Royal à Montréal, a trouvé : ils font une campagne de peddlers.

Imaginez : se sortir du lit aux premières lueurs de l'aube pour être frais et dispos à l'entrée d'une station de métro dès l'arrivée des premiers groupes de travailleurs ; se transporter ensuite dans quelques foyers de personnes âgées ; faire un arrêt dans une couple de centres commerciaux ; passer en vitesse à son local de campagne pour avaler une bouchée ; poursuivre son interminable porte-à-porte ; finir la journée dans une salle de bingo, ou de danse en ligne, ou à la télévision communautaire, ou au journal du quartier. Et ne pas oublier, dans tout cela, de distribuer des milliers de poignées de main en même temps que des milliers de dépliants électoraux.

Une campagne de peddlers, disions-nous...

## Des poignées de main qui se perdent...

■ Les campagnes électorales étant ce qu'elles sont (voir ci-dessus), Sheila Copps, candidate dans Hamilton-Est, a accompagné la semaine dernière le candidat libéral de Brossard—La Prairie, Jacques Saada, dans un centre commercial brossardois, la Place Portobello.

Au Wall-Mart, la vice-première ministre a passé un long moment à présenter le candidat local à des électeurs de Brossard—La Prairie, mais également à un bon nombre de personnes en tournée de magasinage venues de Chambly, de Sorel, de Valleyfield...

Décidément, il y a des poignées de main qui se perdent !

## Le message incompris

■ Le candidat réformiste dans Louis-Hébert, Gilles Saint-Laurent, déplore que son chef et son parti aient tant de difficulté à faire comprendre leur message au Québec.

Selon M. Saint-Laurent, les publicités réformistes s'en prenant sur les ondes des stations de télévision anglaises aux chefs politiques québécois de toutes les couleurs ne font que demander que « le problème de l'unité nationale soit réglé par l'ensemble des Canadiens, et non uniquement par MM. Bouchard, Duceppe, Charest et Chrétien ».

Il est quand même dommage que MM. Bouchard, Duceppe, Charest et Chrétien aient été unanimes à ne pas comprendre cela...

## Serais-je celui-là ?

■ Serais-je celui qui aura fait pencher la balance du côté de la souveraineté du Québec, ou du maintien du lien fédéraliste, ou de l'élection du candidat libéral, ou du bloquiste, ou du conservateur, ou de cette jolie candidate verte (du Parti vert, on l'aura compris...) de mon comté ?

La seule idée que mon seul vote risque de tout bouleverser ou, au contraire, de ne rien changer du tout, me met dans tous mes états et m'empêche de dormir. C'est intolérable, à la fin !

Disons-le tout net : ce que je souhaite dans toutes les circonstances, aux élections comme dans tous les référendums imaginables, c'est un vote clair, décisif, indéniable et incontestable. Un vote du genre 99 % contre 1 %.

C'est que, voyez-vous, je ne veux pas « avoir du trouble », comme m'en a menacé Jean Chrétien...

Jules Béliveau



Deux ex-ministres dans le gouvernement Bourassa, Claude Castonguay et Claude Ryan, qui fut aussi chef du PLQ, ont participé hier à une manifestation d'appui à l'hôpital Montfort.

## Castonguay se garde d'associer Chrétien aux saboteurs de Meech

PAUL ROY

L'ex-ministre libéral Claude Castonguay s'est gardé, hier, d'associer Jean Chrétien aux saboteurs de l'accord du lac Meech : Clyde Wells et Pierre Trudeau.

Participant à une manifestation d'appui à la sauvegarde de l'hôpital Montfort, dont le sort sera décidé cette semaine, M. Castonguay a déclaré que fermer le seul hôpital francophone en Ontario équivalait à s'associer à Clyde Wells et Pierre Trudeau, « qui ont contribué à faire en sorte que Meech tombe ».

« N'oubliez-vous pas le rôle joué par Jean Chrétien (dans le sabotage de Meech) ? » lui avons-nous demandé.

M. Castonguay a répondu qu'il ne voulait pas s'immiscer dans la campagne électorale en cours, avant d'ajouter : « Je dois dire à la défense de M. Chrétien qu'il a pris des engagements lors du dernier référendum et qu'il a commencé à y donner suite par l'adoption de résolutions à la Chambre des communes et par différents transferts comme celui de la formation de la main-d'oeuvre. Et on retrouve dans le programme du Parti libéral du Canada un certain nombre d'engagements pour l'avenir (...) Voilà pourquoi je n'ai pas incliné le nom de M. Chrétien avec les deux autres

que j'ai cités. »

M. Chrétien était candidat au leadership du Parti libéral, au printemps de 1990, quand Meech est tombé sous les attaques des Clyde Wells, alors premier ministre de Terre-Neuve, Pierre Trudeau, ex-premier ministre du Canada, Sharon Carstairs, leader du Parti libéral manitobain... et Jean Chrétien.

Négoциé sous le gouvernement de l'ex-premier ministre conservateur Brian Mulroney, l'accord du lac Meech, qui reconnaissait le Québec comme « société distincte », visait à ramener le Québec dans le giron constitutionnel canadien. Cet accord est mort le 23 juin 1990, jour même où M. Chrétien était élu chef de son parti. On se souvient tous, ce soir-là, de l'accolade télévisée entre MM. Wells et Chrétien.

Si M. Chrétien s'est racheté aux yeux de Claude Castonguay, il semble également recevoir l'absolution d'un autre ex-politicien libéral, l'ex-chef du Parti libéral du Québec puis ex-ministre Claude Ryan. M. Ryan, qui participait hier

au côté de M. Castonguay à la manifestation d'appui à l'hôpital Montfort, avait d'ailleurs donné le matin même, dans un texte publié dans *La Presse*, son appui aux libéraux de Jean Chrétien.

En entrevue, M. Ryan a déclaré que le Parti libéral avait « une grosse avance sur le Parti conservateur au point de vue de l'unité nationale ». De Jean Charest, le chef conservateur, il a dit qu'il avait réalisé « une performance remarquable ».

« Mais, de préciser M. Ryan, le message (de M. Charest), quand vous l'analysez sérieusement, est assez fragile, particulièrement en matière économique et fiscale. »

Quant au Bloc québécois, toujours selon M. Ryan, sa campagne a été marquée par une série de contradictions. Et d'ajouter : « Il sont les seuls capables de revirements comme ceux-là. »

À la question de savoir si une majorité d'une seule voix pourrait sortir le Québec du Canada, l'ex-chef de parti a déclaré qu'il s'agissait d'« une question hautement prématurée et hypothétique ». « La question de fond, a-t-il conclu, c'est le droit des Québécois à décider de leur avenir. Et ce droit-là est reconnu de manière incontestable par le Parti libéral du Canada. »

## Montfort: une décision aujourd'hui

PAUL ROY

Ils étaient une vingtaine, dont quelques jeunes et une religieuse. Sitôt descendus d'autobus, à la porte de l'hôpital Lakeshore, à Pointe-Claire, ils ont trouvé un coin d'herbe d'où ils se sont mis à scander des « Montfort fermé ? Jamais ! ». Puis ils sont entrés, ils étaient attendus.

Ils arrivaient d'Ottawa et paraissaient intimidés par les caméras qui s'agitaient autour d'eux. Quelques voix ont entonné « Halte-là ! Halte-là ! Montfort est là ! ».

Ça se passait hier matin. C'était la dernière manifestation d'appui au maintien du seul hôpital francophone de l'Ontario avant une réunion, aujourd'hui à Toronto, de la Commission de restructuration des services de santé en Ontario. L'organisme doit décider de revoir ou non sa décision, prise en février dernier, de fermer Montfort.

C'est la direction de l'hôpital Lakeshore qui avait invité les militants de SOS Montfort ainsi que les ex-ministres québécois Claude Ryan et Claude Castonguay.

Les ressemblances entre les deux hôpitaux sont d'ailleurs frappantes : même nombre de lits (environ 250), même budget (environ 40 millions), même âge (un peu plus de 30 ans)... Et alors que l'hôpital Montfort dessert une clientèle de plus de 200 000 Franco-Québécois, l'hôpital Lakeshore dessert une clientèle en majorité anglo-québécoise d'environ 300 000 personnes.

La différence entre les deux situations : l'hôpital Lakeshore, lui, n'est aucunement menacé. Son directeur, Gilles Lanteigne, a évoqué la solidarité entre les deux institutions en accueillant les manifestants.

Claude Ryan, ex-leader du Parti libéral du Québec et ex-ministre sous Robert Bourassa, a pour sa part fait le rapprochement entre le dossier Montfort et « l'avenir du Canada ». Il a dit souhaiter que Mike Harris s'inspire de l'exemple de ses prédécesseurs John Robarts, Bill Davis, David Peterson et Bob Rae pour résoudre ce dossier.

« M. Harris ne saurait s'en remettre à un rapport purement technique émanant d'un comité de personnes non élues qui ne comptait aucun représentant de la communauté francophone, pour résoudre ce problème dont la dimension politique engage au premier chef la responsabilité de son gouvernement », a dit M. Ryan.

Claude Castonguay, lui aussi ex-ministre sous Robert Bourassa, a pour sa part prévenu que la fermeture de Montfort donnerait des arguments à ceux qui militent pour la souveraineté du Québec.

La décision de la Commission de restructuration des services de santé est attendue au cours des prochains jours, peut-être aujourd'hui.

## Monsieur à Québec... madame à Ottawa ?

MARIO FONTAINE

Si la libérale Chantal Gareau l'emporte lundi, dans Shefford, elle devra du coup dire adieu au prix pour la réunification des familles. C'est que son conjoint, Bernard Brodeur, est lui-même député libéral, mais à Québec. Ce serait, apparemment, la première fois qu'un couple siègerait simultanément dans les deux capitales, dans l'histoire parlementaire canadienne.

L'anecdote en fait sourire certains et rager d'autres. « On ne peut concevoir qu'un couple aille collecter des deux bords », commentait cette semaine un conservateur de Granby. Le bloquiste sortant, Jean H. Leroux, y voit « quelque chose d'indécent », une possibilité de conflits d'intérêts et de situations contradictoires.

Par exemple, Mme Gareau est tenue d'appuyer Jean Chrétien quand il affirme que 50 % plus une voix ne suffirait pas pour faire du Québec un pays souverain. Or les libéraux provinciaux votaient à l'unanimité, la semaine dernière, une motion à l'Assemblée nationale réitérant que c'est aux Québécois seuls de décider de leur avenir. Quelle option les électeurs appuieraient-ils le 2 juin s'ils votent pour Mme Gareau : la sienne ou celle de son conjoint ?

« Pour moi ça ne pose aucun problème, assure la principale intéressée. Au contraire, les dossiers cheminent beaucoup plus vite quand les députés du fédéral et du provincial s'entendent. Notre situation ne peut qu'aider le comté de Shefford. »

Avec une majorité de près de 12 000 voix, le Bloc québécois ne devrait normalement pas avoir à s'inquiéter. Mais voilà, Mme Gareau est une championne de l'organisation politique. C'est elle qui avait dirigé la campagne de son mari lorsqu'il avait battu, contre toute attente, la star péquiste Roger



Jean H. Leroux



Chantal Gareau



Diane Saint-Jacques

Nicolet au cours d'une partielle, il y a trois ans. Cette fois, elle se bat pour sa propre élection, et ne laisse absolument rien au hasard.

Sa seule crainte : que la conservatrice Diane Saint-Jacques fragmente le vote fédéraliste assez pour donner la victoire au bloquiste Leroux. « Diane ne sera pas élue, mais il est certain que, comme ailleurs, on sent la popularité de Jean Charest ici. Mais il n'a pas d'équipe autour de lui et il n'y a pas de tradition conservatrice dans Shefford. »

La « tradition » bloquiste ne remonte elle-même qu'à 1993, mais M. Leroux — Jean H. comme on l'appelle partout, compte tenu que Hormidas c'est un peu long — se fie à la fidélité des électeurs à l'endroit de leur député et à leur indépendance d'esprit pour l'emporter. Shefford a en effet longtemps élu le créditiste Gilbert Rondeau sous Pierre Elliott Trudeau. Et le libéral Jean Lapierre avec Brian Mulroney au pouvoir. Puis lui-même quand Jean Chrétien est devenu premier ministre.

Cette fois M. Leroux convient qu'il ne suffira pas de surfer sur la vague bloquiste pour l'emporter. Il n'y a plus de Lucien Bouchard pour diriger la campagne, ni la soif de changement d'il y a trois ans, ni le ressac de l'après-Meech.

Aussi prédit-il que sa majorité passera de 54 % à environ 38-40 % des voix, assez cependant pour devancer Mme Gareau. Surtout depuis que Jean Chrétien a ouvert son jeu sur le pourcentage de votes requis pour faire l'indépendance, démontrant que « la démocratie s'applique à tout le monde quand ça fait son affaire, mais qu'il change les règles quand ça ne lui convient plus ».

Mme Saint-Jacques ? Pas dans la course, soutiennent à l'unisson la libérale et le bloquiste. De fait le comité conservateur est loin de bourdonner comme les deux autres, et Mme Saint-Jacques, toute en douceur, n'a pas encore les réflexes politiques de ses rivaux. Un exemple : dans une résidence de personnes âgées, lundi, elle fait le tour des tables et salue gentiment la cinquantaine de pensionnaires présents, dont plusieurs lui demandent de répéter son nom... Mais aucun ne recevra de brochure, de sorte qu'ils risquent fort de l'avoir oubliée une fois dans l'isoloir.

« On n'a pas la machine de nos adversaires, convient Mme Saint-Jacques. Mais on travaille fort, on a le meilleur chef et depuis 20 ans je fais beaucoup de bénévolat. Dans un comté comme Shefford où on vote autant pour le candidat que pour le parti, ça compte. »

Portrait de Shefford

RÉSULTATS DE 1993

LEROUX, Jean (BQ)	27 125
LÉGARE, Roger (PLC)	14 154
COMPAGNAT, Jocelyn (PC)	5 836
BEAUSOLEIL, Michèle (LN)	763
SANNA, Marielle (NPD)	601
LOUBIER, Denis (Abol)	225

Majorité 1993: Bloc québécois 12 971 voix  
Avec la nouvelle carte électorale: majorité bloquiste de 11 764 voix

CANDIDATS EN 1997

GAREAU, Chantal (PLC)
HURLEY, Karen (NPD)
LEROUX, Jean H. (BQ)
ST-JACQUES, Diane (PC)

POPULATION (%)

Francophones	95,2	Non-francophones	4,8
--------------	------	------------------	-----

RÉFÉRENDUM 1995 (%)

OUI	52,7	NON	47,3
-----	------	-----	------

Infographie La Presse

## Élections 97

# L'effet Manning exaspère Chrétien

GILLES TOUPIN  
VANCOUVER

Jean Chrétien a poursuivi hier sa croisade anti-réformiste dans l'Ouest canadien en demandant aux habitants de la Colombie-Britannique « d'élire des membres du Parlement qui feront partie de la solution et non du problème », ramenant la bataille dans cette province à une lutte entre son parti et celui de Preston Manning.

« En Colombie-Britannique, a dit le chef libéral devant 1000 personnes dans un restaurant chinois de Vancouver-Est, il y a un choix clair entre deux visions, celle du Parti réformiste et celle du Parti libéral. Le Parti réformiste fait appel à la division, à l'intolérance et à l'exclusion. Il fait appel à une nostalgie du passé qui n'a jamais existé. La vision du Parti libéral s'appuie sur la vision d'un avenir meilleur. »

Cet appel du premier ministre suivait tout juste la publication d'un sondage national Ekos qui entérinait la lente chute du Parti libéral. Les libéraux n'ont jamais pu mener deux fois de suite aux Communes un gouvernement majoritaire depuis Louis Saint-Laurent. En Colombie-Britannique, où le PLC n'a que six sièges contre 24 aux réformistes et deux au NPD, les libéraux traînent la patte, selon la maison Ekos, avec 30 % des appuis alors que les réformistes dominent avec un fort 44 % contre 15 % au NPD et 8 % au PC.

M. Chrétien, comme à son habitude, a refusé de commenter ce sondage qui lui donnerait une min-

ce majorité sur le plan national. Cependant, ses propos d'hier traduisaient son exaspération devant un Preston Manning qui fait lourdement ombre à sa campagne dans l'Ouest et qui risque de redonner un nouveau souffle au Bloc québécois. « Pas de doute là-dessus ! » a dit le premier ministre à propos de cette dernière hypothèse.

Sa furie contre Manning était telle hier que le chef libéral a trouvé le moyen de ne pas dire un seul mot du NPD dans Vancouver-Est, où pourtant sa députée, Anna Terrana, est sérieusement menacée par la candidate néo-démocrate, Libby Davies.

Le chef libéral avait d'ailleurs été accueilli, devant le restaurant chinois, par une cinquantaine de manifestants écologistes et par des sympathisants néo-démocrates bruyants, qui ont réclamé le salaire égal à travail égal pour les femmes et davantage d'argent pour les programmes sociaux.

Pour Jean Chrétien, Preston Manning fait partie du problème de l'unité nationale au même titre que le Bloc québécois. L'attitude et les déclarations du chef réformiste,

selon lui, « ne sont pas utiles », elles « divisent le pays » et elles font « appel à tout ce qui est sombre dans tout citoyen ».

Les déclarations incendiaires du chef réformiste, lundi, en entrevue télévisée à Vancouver à propos du nouveau négociateur canadien dans le conflit du saumon avec les États-Unis, l'avocat et ancien ambassadeur du Canada à l'ONU, Yves Fortier, n'ont rien fait pour calmer le premier ministre. M. Manning avait en effet déclaré qu'il n'était pas du tout satisfait de la façon dont les négociations s'étaient déroulées à ce jour. « Nous pensons, avait dit le chef réformiste, qu'il y a place pour un négociateur différent, un qui peut-être plus sensible aux besoins de la Colombie-Britannique et qui sache mieux qui sont les autres acteurs. » Cette nouvelle attaque de Manning contre un Québécois a fait dire au premier ministre que pour M. Manning la qualité d'une personne était rattachée non pas à sa personnalité mais bien à son lieu d'origine.

M. Chrétien a fait l'éloge de M. Fortier, « un avocat compétent » qui avait été nommé par M. Mulroney à l'ONU. « Je sais qu'il est bon, a-t-il commenté. On l'a engagé pour ça. C'est pas un ami personnel. Tout le monde le connaît ; il a été président du Barreau du Canada. » Le chef libéral a précisé que M. Fortier connaissait bien les Américains et qu'il était un négociateur aguerri.

Hier soir, 500 personnes ont accueilli le chef libéral dans un comté du sud d'Edmonton.



Aline Chrétien jette un coup d'oeil approbateur vers son mari, Jean Chrétien, au moment où ce dernier prononçait un discours hier, à Vancouver.

## L'ombre de Mulroney resurgit derrière Jean Charest

VINCENT MARISSAL  
SYDNEY

Malgré les contorsions pour ne pas prononcer le nom de l'ancien premier ministre depuis un mois et les efforts déployés depuis trois ans pour ne pas se retourner, Jean Charest a finalement vu l'ombre de Brian Mulroney apparaître par-dessus son épaule hier.

Au Canada anglais, la simple évocation du nom de l'ancien chef conservateur provoque des réactions épidermiques. M. Charest prend donc le plus grand soin de ne pas rappeler l'ère Mulroney au cours de la campagne.

La mini-tempête qui a frappé la caravane Charest hier, en Nouvelle-Écosse, est venue prouver à quel point Jean Charest traîne un boulet dont il essaye de se débarrasser.

M. Charest ne peut toutefois pas

renier son amitié avec son ancien chef, une faute suffisamment grave aux yeux du reste du Canada pour lui coûter des voix.

La chronique de Lysiane Gagnon publiée hier dans *La Presse* s'est répandue comme une traînée de poudre parmi les journalistes anglophones, qui ont vu matière à controverse dans les confessions du chef conservateur. Les quatre journalistes francophones de la caravane, quelque peu surpris de la tournure des événements, ont réagi d'une tout autre façon.

« Il n'y a pas de confusion en ce qui me concerne, a répondu laconiquement M. Charest bombardé de questions sur le sujet. J'ai de très bonnes relations avec lui et avec les autres chefs du parti, nous nous parlons de temps en temps. »

Montrant les premiers signes de fatigue, Jean Charest a tenté de

contourner l'affaire, qui n'en est pas une, selon lui. Son amitié avec son ancien chef n'a rien à voir avec les véritables enjeux de la campagne en cours, a-t-il répondu. « Que puis-je dire de plus? Mon certificat représente un problème pour certains de mes adversaires, mon lieu de naissance aussi, mais je ne suis pas sûr que le chômage et la santé les préoccupent beaucoup. »

Le chef réformiste, Preston Manning, a réagi dans les minutes qui ont suivi la transmission des premiers textes sur les fils de presse en affirmant que Charest et Mulroney, c'est du pareil au même.

« C'est la pire des pratiques en politique, a commenté M. Charest. Nous sommes à cinq jours des élections, que fait-on de l'emploi, du système de santé? Cette campagne porte sur l'avenir. »

De toute façon, « M. Mulroney,

ce n'est pas un problème au Québec et ailleurs au Canada non plus, affirme M. Charest. J'ai dit que nous sommes amis, comme je le suis avec MM. Clark et Stanfield. Les anciens chefs se sentent comme un père ou une mère face à leur ancien parti. »

Le souvenir de Mulroney arrive au moment même où la campagne de Jean Charest connaît un premier creux. Le plus récent sondage national (de la maison Ekos) indique que 21% des électeurs décidés voteront conservateur lundi soir.

Dans les Maritimes, les conservateurs recueillent 30%. Les libéraux, qui ont déjà en main 31 des 32 sièges (Elsie Wayne, l'autre survivante conservatrice à privé les libéraux d'un balayage), sont en avant avec 41% des intentions de vote. Le score n'est guère plus encourageant au Québec et en Ontario, où le leader conservateur est

arrivé hier soir pour une visite de deux jours. « Je me fie à ce que je vois sur le terrain », s'encourage M. Charest.

Autre mauvaise nouvelle, Jean Charest est pris depuis deux jours dans le tir croisé des premiers ministres McKenna, Tobin et Savage dans les Maritimes. « Ça va leur revenir en plein visage, croit toutefois le chef conservateur. S'il y a une chose que les gens des provinces atlantiques n'apprécient pas, c'est de se faire dire quoi penser par Ottawa. »

Les intentions de vote ont commencé à diminuer dans les sondages, mais Charest continue d'attirer beaucoup de monde partout où il passe. La popularité du chef conservateur ne s'est pas démentie ces deux derniers jours dans les quatre provinces de l'Est. Ils étaient environ 600 lundi soir à Charlottetown, presque autant hier midi à Sydney.

## Mme McDonough dénonce des « tractations secrètes » sur les investissements

MICHAEL MacDONALD  
de la Presse Canadienne, TORONTO

Le Canada pourrait bien être privé des moyens nécessaires à la sauvegarde des emplois au pays en vertu d'un traité international à la rédaction duquel participe le gouvernement libéral, soutient Alexa McDonough.

Le chef du NPD, qui tente désespérément de faire porter sur les emplois un débat électoral obnubilé par la question nationale, a en effet révélé hier la teneur d'un accord multilatéral sur les investissements qui fait actuellement l'objet de négociations secrètes à Paris et dont elle a obtenu copie.

Mme McDonough a expliqué que cette entente obligerait le Canada et au moins une douzaine d'autres pays à accorder le même traitement tant aux investisseurs étrangers qu'aux investisseurs locaux.

« Ce n'est donc pas étonnant que les libéraux préfèrent changer de sujets, a-t-elle lancé à des partisans réunis hier dans un centre communautaire de Toronto. Nous n'en pouvons plus de vous entendre changer de sujets. Pourquoi ne pas plutôt changer de boulot? Les Canadiens ne veulent plus de ces tractations secrètes. »

Cela signifie que les gouvernements canadiens ne pourraient plus proposer aucun programme de protection d'emploi s'appuyant sur des subventions ou des dégrèvements fiscaux.

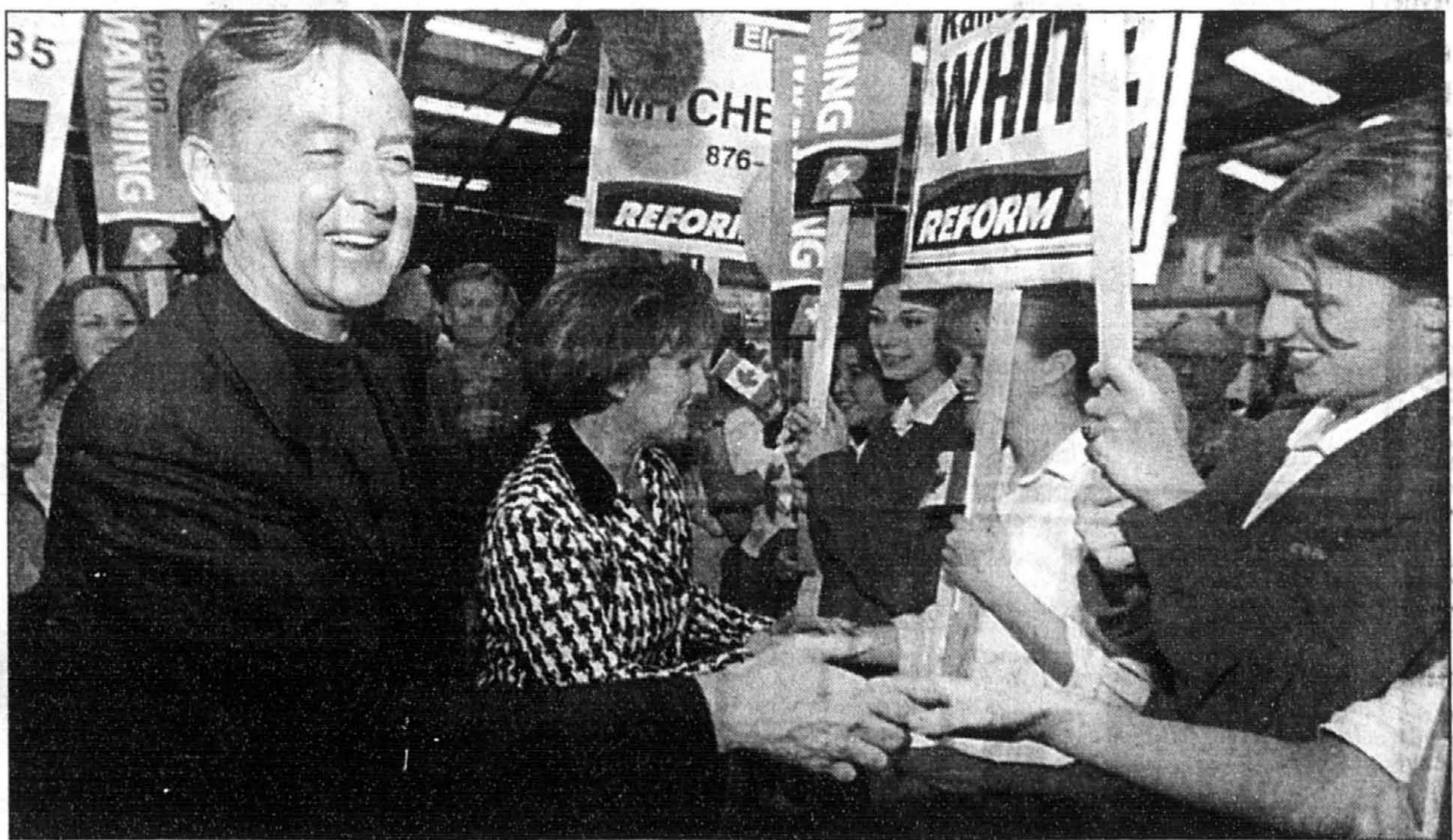
Du coup, les permis de pêche commerciale ne seraient plus l'apanage des seuls Canadiens et rien ne pourrait plus empêcher la prise de contrôle de sociétés canadiennes par des investisseurs étrangers, prédit le NPD.

Cette entente, négociée dans le cadre d'une réforme des règles du commerce international, aura des conséquences énormes pour les Canadiens, soutient Alexa McDonough, mais les libéraux ont tout fait pour en préserver le secret.

Sa portée est telle qu'elle pourrait même invalider, par exemple, la loi Helms-Burton, adoptée par le Congrès américain et destinée à pénaliser les entreprises canadiennes et étrangères faisant affaires à Cuba.

Malgré ses efforts pour éviter de parler du Québec, Mme McDonough a admis qu'il est presque impossible de ne pas évoquer le dossier de l'unité nationale.

« Je ne tenterais pas de vous faire croire que je n'ai pas été quelque peu frustrée, a-t-elle déclaré. Mais je ne suis pas aussi découragée que vous pouvez le penser. »



Preston Manning a participé à un grand rassemblement réformiste, où l'attendaient 1500 personnes, hier, en Colombie-Britannique.

## 1500 personnes pour Manning, en Colombie-Britannique

Presse Canadienne  
ABBOTSFORD, C.-B.

Preston Manning s'en est tenu à ses thèmes familiers, hier, en Colombie-Britannique.

Après avoir brièvement évoqué ses propositions visant à rendre le système judiciaire plus sévère à l'endroit des criminels, le leader du Parti réformiste s'en est attaché au thème de l'unité nationale.

Les Canadiens peuvent voter pour de vieux partis fédéralistes qui n'ont aucune vision d'un nouveau Canada uni, ou ils

peuvent choisir le Parti réformiste, qui veut conduire le Canada dans un XXI<sup>e</sup> siècle « positif », a dit M. Manning, devant environ 1500 personnes.

Plus tôt, M. Manning a réclamé l'organisation d'une conférence fédérale-provinciale pour restructurer la Confédération, ainsi que le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, et des représentants des autres partis fédéralistes, et qui devrait se tenir avant le prochain référendum québécois sur l'indépendance, a-t-il suggéré.

« Il n'est pas nécessaire d'avoir des pourparlers constitutionnels. Ce serait plutôt une discussion du genre qu'on a autour de la table de cuisine familiale. »

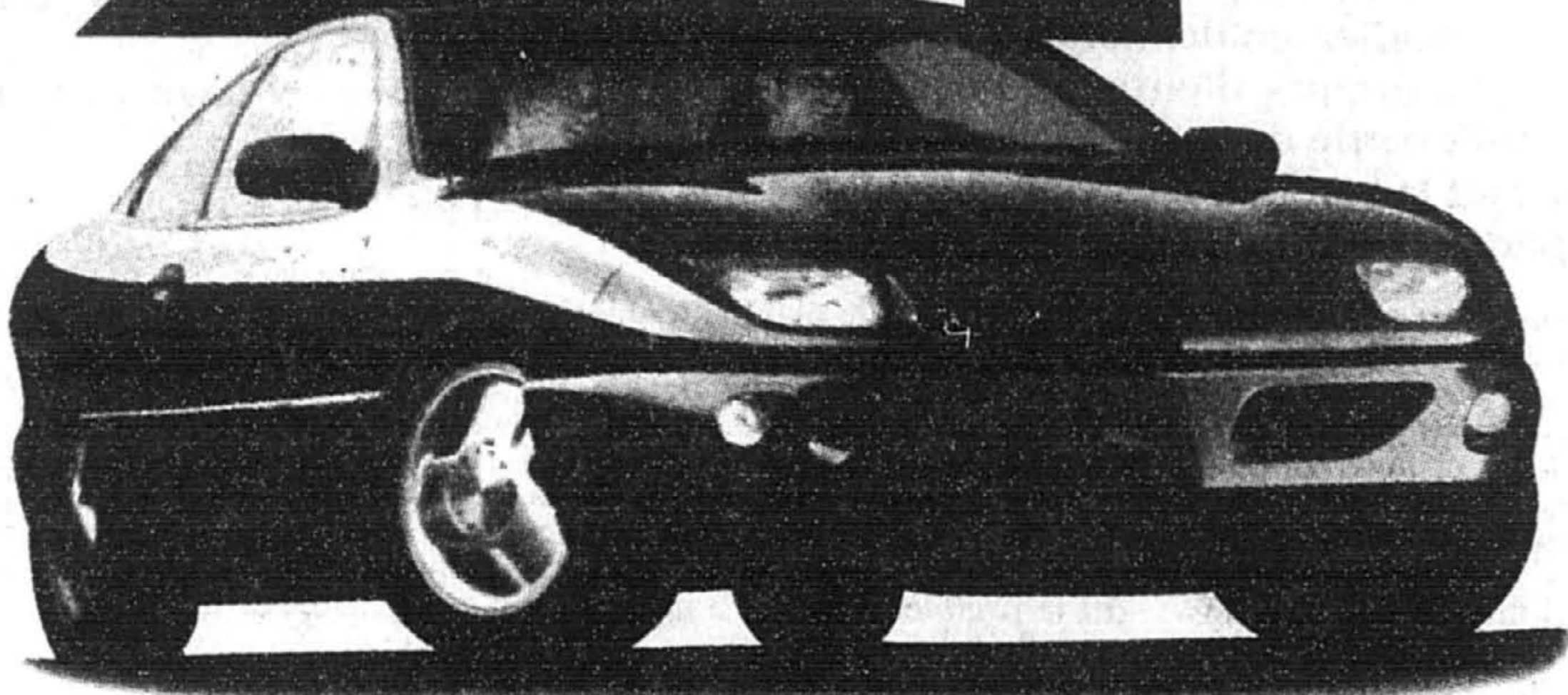
M. Manning a également remis en question le choix du négociateur en chef canadien dans le dossier du saumon du Pacifique, Me Yves Fortier, un Québécois d'origine. « Nous pensons qu'il y a de la place pour un autre négociateur, peut-être quelqu'un qui serait davantage sensible aux intérêts de la Colombie-Britannique », a-t-il affirmé.

POUR AUSSI PEU QUE

**24** **97\$**

PAR JOUR  
WEEK-ENDS  
kilométrage  
illimité

Montréal



**BEAU, BON, PAS CHER !**

Louez une voiture National Tilden pour aussi peu que 24,97 \$ par jour, kilométrage illimité inclus. Cette offre sensationnelle est valable les week-ends dans les bureaux de location participants, seulement jusqu'au 9 juin 1997. Nous offrons d'autres tarifs spéciaux dans tous nos bureaux. Pour obtenir plus d'information ou pour réserver, composez le 1-800-387-4747. Faites vite ! Beau, bon, pas cher... mais pas pour longtemps !



LA CLE DE TOUTE BONNE ROUTE.



Valable dans les bureaux participants, sous réserve des disponibilités. Des périodes d'interdiction, des exigences tarifaires locales et des durées minimum de location peuvent s'appliquer. Âge minimum d'admissibilité dans la plupart des bureaux de location: 25 ans. Certains bureaux peuvent varier et imposer des tarifs plus élevés aux moins de 25 ans. L'exonération en cas de dommages (ECD) facultative, pouvant coûter jusqu'à 16,95 \$ par jour, les taxes, les frais d'abandon, les frais pour conducteurs additionnels, les frais de plein d'essence facultatif et les bénéfices d'assurance facultative sont en sus. Le tarif s'applique à une voiture compacte louée les week-ends. Valable jusqu'au 9 juin 1997.

# La volonté de Dieu... et des moines!

PIERRE GRAVEL  
MAGOG

Ce n'est pas partout qu'on trouve neuf électeurs sur dix bien déterminés à aller voter. Quoi qu'il arrive. Que les débats aient été passionnants ou non, les candidats plus ou moins crédibles et les chefs rassurants ou pas, une chose est déjà sûre: la presque totalité des 55 moines de l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac vont se présenter au bureau de scrutin, lundi. Comme ils le font à chaque élection ou référendum.

« On n'oblige personne à y aller, assure Dom Jean-Gilles Flynn, un des pères hôteliers, mais à part les malades ou ceux qui sont trop âgés pour sortir, à peu près tout le monde se rend à Austin, le village voisin, à deux kilomètres, où on est inscrits. Après le repas du midi, on met la fourgonnette à la disposition de ceux qui ne veulent, ou ne peuvent, pas y aller à pied. »

Certains moines ont d'ailleurs, assure-t-il, des opinions bien arrêtées. « On a, comme n'importe où ailleurs, des souverainistes et des fédéralistes connus, des libéraux et des conservateurs, et peut-être même aussi des sociaux-démocrates. Mais on ne discute pas de politique entre nous. On n'est pas ici pour ça. »

Mais comment faire son choix en toute connaissance de cause quand on est coupé du monde et qu'on se préoccupe plus de chanter les louanges du Seigneur que du chômage ou de l'unité nationale ?

« Vous seriez surpris de tout ce qu'on sait ici. Autant par les journaux et magazines qu'on reçoit que par toutes les confidences des hôtes de passage, qui nous en apprennent souvent long sur les grands problèmes de la société. »

Et la télévision ? Les débats des chefs ? Les nouvelles ?

« On ne la regarde pas. Sauf des émissions spéciales qu'on fait enregistrer sur cassette. Comme Jean-Luc Mongrain au Vatican avec le cardinal Turcotte. En fait, la seule exception, c'est la soirée des élections où tous ceux que ça intéresse et qui n'ont pas peur de se coucher très tard peuvent écouter les résultats. Et il y en a plusieurs qui le font même si le lendemain ils doivent se lever avant le jour pour les

laudes, le premier office du matin. »

À partir d'une information aussi générale, ce ne doit pas être facile de se faire une idée de la valeur des aspirants locaux.

« On en entend parler par la presse locale et par nos employés qui viennent des environs. En plus, les candidats qui le désirent viennent nous rencontrer pour répondre à nos questions. Celui du Bloc, M. Lacasse, est venu la semaine dernière et on a déjà reçu M. Paradis, le libéral, un peu avant l'élection partielle, il y a deux ans. Je ne sais pas si les autres sont déjà venus ou vont le faire, mais ils sont tous les bienvenus. »

Tous ? « Oui, sauf celui du Parti de la loi naturelle... », dit-il en riant et comme pour montrer qu'il est au courant de toutes les nuances.

Mais arrive-t-il aux moines de prier pour la victoire de l'un ou de l'autre parti ? « En toute chose, on prie toujours pour que la volonté de Dieu s'accomplisse », se contente-t-il de répondre en admettant que, cette fois, dans Brome-Missisquoi, elle n'est pas facile à prédire si on en juge par ce qui ressemble à une lutte à trois assez serrée.

On y assiste en effet à une bataille qui, de l'aveu même d'une organisatrice du Bloc, rappelle beaucoup plus la campagne de 1993, où on sentait encore la vieille tradition conservatrice du coin, que l'élection partielle de 1995, qui avait l'air d'un duel entre le libéral et le bloquiste.

Malgré la solide majorité obtenue la dernière fois, le député libéral sortant, Denis Paradis, ne cesse de sillonner son immense comté, accompagné parfois d'un ministre, comme Stéphane Dion lundi. Le défi pour lui est de neutraliser les effets de la popularité de Jean Charest et l'image fortement médiatisée du conservateur Claude Bouliard, un ancien animateur de télé.

Au Bloc, pendant ce temps, on se dit confiant de pouvoir se faufiler entre les fédéralistes pour permettre à Daniel Lacasse de refaire le coup de 1993. À condition, évidemment, que tous les souverainistes suivent l'exemple des moines et aillent voter. Et que, bien sûr, ce soit la volonté de Dieu...

## BUREAU EN GROS

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

# DES SUPER AUBAINES POUR LA MAISON OU LE BUREAU !

**MISE À JOUR OFFICE 97**

Notre prix **294,99**  
Rabais postal **-55,00**  
Prix après rabais **239,99**

Microsoft Office 97 36684

**LOUEZ À PARTIR DE 69\$/MOIS**  
Sur approbation de crédit - Délai de 36 mois

**HITACHI ORDINATEUR PORTATIF**  
• Intel Pentium 133 MHz  
• Mémoire vive de 16 Mo  
• Disque dur de 1 Go  
• Garantie de 1 an (Détails en magasin)

31929 **129\$**  
37874 **1899\$**

**Robotics**  
The Intelligent Office & Home Office

**MODEM TÉLÉCOPIEUR INTERNE POUR WINDOWS 33,6**  
• Trousse de connexion à l'Internet gratuite  
• Garantie de 2 ans (Détails en magasin)

31929 **129\$**

**SANYO TÉLÉPHONE SANS FIL CLT-1561**  
• Réduction du bruit Super Comander II®  
• 25 canaux à balayage auto  
• Mémoire de 10 numéros

32260 **97\$**

**TEXAS INSTRUMENTS AGENDA TI PS6960 DE 256 Ko**  
• Affichage de 24 caractères x 6 lignes  
• 5 langues différentes  
• Affichage à rétroéclairage Indiglo®

34181 **129\$** ÉTAIT 139,99

**CASIO CALCULATRICE IMPRIMANTE**  
• Affichage à CL de 10 chiffres  
• Mémoire à 4 touches  
• Fonctionnement CA/CC (piles vendues séparément)

17437 **38\$**

**GMI CLASSEURS VERROUILLABLES À BAS PRIX**  
• A 2 tiroirs avec séparateurs réglables  
• Noir ou mastic  
• 25 1/2 po h. x 15 po l. x 18 po p.

15473/15474 **27\$**

**TABLES DE BANQUET**  
• Pieds robustes en acier, sur toute la longueur, pliables pour le rangement  
• Bords en caoutchouc  
• Fini noyer

60 po x 30 po **49\$**  
10007

72 po x 30 po **54\$**  
10008

96 po x 30 po **79\$**  
10009

**FAX** 98ft. 6 Rolls

**API PAPIER THERMIQUE À HAUTE SENSIBILITÉ**  
• Rouleau de 98 pi, centre de 1/2 po

14478 **9\$**

**ENVELOPPES N°10 EN PAPIER VÉLIN BLANC**  
• Papier de 24 lb; robot à bord bien gommé  
• 4 1/8 po x 9 1/2 po

15928 **62\$** 1500

**ACCO PERFORATEUR RÉGLABLE A 3 TROUS**  
• Capacité de 10 feuilles

11492 **3\$**

**Gillette LIQUID PAPER**  
• Encre bleue, noire ou rouge; pointe moyenne ou fine  
• Encre verte, pointe moyenne seulement

10569 **9\$** 1/12

15083/15087/15084/15088/15085/15089/15086 **13\$** 1/12

► BROSSARD 6555, boul. Taschereau ► DORVAL 3165, boul. des Sources ► GREENFIELD PARK 3344, boul. Taschereau ► LASALLE 7214, avenue Newman ► LAVAL 1600, boul. le Corbusier / 3055, boul. le Carrefour (carrefour Laval)  
► MONTRÉAL 301, St-Antoine ouest (à l'angle de Bleury) / 1035, rue du Marché-Central ► POINTE-CLAIRE 365, boul. Brunswick (derrière Fairview) ► ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 1000, boul. du Séminaire  
► ST-LAURENT 3660, boul. Côte-Vertu ► ST-LÉONARD 6800, rue Jean-Talon est / 4625, rue Jean-Talon est

HEURES D'OUVERTURE:  
LUN. À VEN. 8 h à 21 h  
SAMEDI 9 h à 17 h  
DIMANCHE 11 h à 17 h

Bureau en gros est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux

SITE WEB

http://www.bureauengros.com

ENTREPRISE et ENTREPRISE PLUS sont des marques de commerce de Bureau en gros limitée.

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN  
ACHAT MINIMUM DE 50 \$ - RÉGION DU MAGASIN SEULEMENT  
POUR COMMANDER Téléphone : 1-800-668-6888  
Télécopieur : 1-800-567-2260

BUREAU EN GROS™ Bureau en gros limitée Les articles peuvent varier des illustrations. ©The Business Depot Ltd. 1997

Politique

# Le gouvernement du Québec embauchera 3000 jeunes

Ils remplaceront 18 000 fonctionnaires préretraités

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les retraites prématurées que devraient accepter 18 000 fonctionnaires permettront l'embauche de quelques milliers de jeunes dans la fonction publique québécoise, a indiqué hier le premier ministre Lucien Bouchard.

« Les jeunes en seront les premiers bénéficiaires et je peux dire que, dans le secteur public, j'ai une bonne nouvelle à annoncer. Vous savez, pour ce qui est des 15 000 départs volontaires que nous espérons, nous sommes le 27 mai aujourd'hui et, déjà, nous avons 10 800 départs confirmés. Et les gens de la CARRA, l'organisme qui s'occupe de la question de façon extrêmement efficace, nous annoncent qu'on va atteindre le chiffre d'au moins 18 000 départs, ce qui veut dire que nous allons pouvoir engager plusieurs milliers de jeunes », a en effet expliqué le premier ministre.

Lucien Bouchard répondait aux libéraux qui lui demandaient ce que son gouvernement faisait pour remettre les jeunes sur le marché du travail. Le chef de l'opposition libérale, Daniel Johnson, venait de piquer au vif M. Bouchard en évoquant la perte de 23 000 emplois chez les jeunes de 15 à 24 ans depuis sa prestation de serment comme premier ministre. « Depuis qu'il est élu, le taux de chômage chez les jeunes, chez le premier ministre, dans sa région (Saguenay-Lac-Saint-Jean), a augmenté de 17,4 % à

22,5 % », a fait observer le chef libéral.

M. Bouchard a rappelé son engagement de combler les postes laissés vacants dans la fonction publique par les préretraités volontaires obtenues au-delà des 15 000 premiers départs. Il annonçait ainsi qu'on pourra, dans un avenir prochain, ouvrir les portes à environ 3000 jeunes en quête d'un emploi.

Le premier ministre a aussi souligné les divers programmes mis de l'avant par son gouvernement pour permettre à nombre de sans-emploi d'acquiescer les qualifications techniques grâce auxquelles ils pourront accéder au marché du travail. « Le gouvernement du Québec est en train de réparer les erreurs et les irresponsabilités du gouvernement antérieur. On est en train de remettre le Québec à flot », a lancé M. Bouchard.

Le débat a rapidement tourné au vinaigre, les deux chefs s'accusant de « dire n'importe quoi ». Il s'est même transporté sur la langue peu après que les députés libéraux Henri-François Gautrin et Robert Benoit eurent soulevé le fait qu'on assiste aujourd'hui au départ du Québec de 14 000 jeunes jouissant d'une formation adéquate, « parce qu'ils ne peuvent trouver de travail chez eux ».

Le vice-premier ministre Bernard Landry a expliqué que la majorité des jeunes qui ont quitté le Québec sont des unilingues anglophones, à qui cette condition nuit sur le marché du travail. Il soutient qu'il faut leur venir en aide en augmentant « le niveau d'apprentissage de la langue française ».

## Singer : Pettigrew a-t-il cherché à gagner du temps ?

Presse Canadienne

Le porte-parole des retraités de Singer, Robert Châteauneuf, se demande ces jours-ci si le ministre fédéral Pierre Pettigrew n'a pas cherché à gagner du temps pour éviter que leur réclamation de cinq millions adressée au gouvernement fédéral ne soit discutée au cours de la présente campagne électorale.

Dans un communiqué émis hier, M. Châteauneuf rappelle que le ministre Pettigrew a récemment mandaté deux avocats pour rencontrer ceux du groupe des retraités de Singer. Cette rencontre s'est tenue le 3 avril dernier et c'est alors que les avocats fédéraux auraient demandé de leur donner du temps et de ne pas alerter les médias avant le 31 mai 1997.

« À ce moment, les avocats du fédéral connaissent la date des élections, mais pas nous. »

Les retraités de Singer reprochent aux fonctionnaires fédéraux de ne pas avoir assumé leurs responsabilités, de 1946 à 1964, quant à la surveillance des surplus de la caisse de leur retraite.

La police collective avec l'État fédéral, de 1946 à 1964, stipulait que les surplus de la caisse de retraite devaient aller à chaque participant, signale M. Châteauneuf. Or, ils auraient été remis à l'employeur, ajoute-t-il.

Alors que la demande initiale des retraités de Singer visait à récupérer 8,2 millions du fédéral, ils se disent maintenant prêts à se contenter de la moitié dans un effort pour accélérer le règlement du dossier.



UNE SEMAINE SEULEMENT!



**NETTOYAGE DE MOQUETTES**  
**Rabais de 50%**

**19\$** UNE PIÈCE ET UN VESTIBULE nettoyés à la vapeur  
Prix après solde : 40 \$

Notre service 4 étoiles :  
une garantie de satisfaction à coup sûr!

- Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos moquettes à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer dans tous les coins.
- Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi et le dimanche.

**69\$** 6 pièces et un vestibule nettoyés à la vapeur  
Prix après solde : 93 \$

Nous vous recommandons la MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES pour les moquettes qui n'ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 \$ de plus par pièce.



**79\$** Nettoyage de meubles Canapé et 2 fauteuils nettoyés à la vapeur

Nos méthodes de nettoyage sont adaptées à chaque tissu, pour de meilleurs résultats. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec, les coussins non attendants, le coton haïtien et les meubles modulaires.



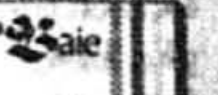
Nettoyage de tapis d'appoint synthétique

**0,99\$** Ramassage et livraison inclus. le pied carré

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI ENTRE 8 H ET 18 H

Montréal ..... (514) 339-5420 Trois-Rivières ..... (819) 378-8480  
Sherbrooke ..... (819) 820-1417 Drummondville/Victoriaville ..... (819) 474-8007

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Le vestibule est limité à 10 pieds linéaires et doit être attaché. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage Stansolution™. Service de camion-usine moyennant 9 \$ additionnels par pièce. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces ou plus. Les offres expirent le 31 mai 1997.



**BUREAU EN GROS**

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

# REGARDEZ NOS AUBAINES !



**3M EMBALLAGE À BULLES**

Rouleau de 12 po x 10 pi

**2.99**

36511



**3M Bubble Wrap**

Rouleau de 12 po x 175 pi avec dévidoir

**29.99**

36512

**EMBALLAGE EXTENSIBLE**

- Pellicule extensible non perforable qui colle au contact
- Retient fermement sans adhésif

Rouleau de 12 po x 1500 pi

**19.99**

16301



**RUBAN D'EMBALLAGE**

- 48 mm x 50 m
- Incolore ou ocre

**5.99** Paq./6

23998/23999

**DÉVIDOIR DE RUBAN D'EMBALLAGE**

- Dévidoir Tesa avec 2 rouleaux de ruban d'emballage de 48 mm x 50 m

**9.99**

36018



**BOÎTES DE DÉMÉNAGEMENT**

- Carton résistant
- Paquet de 5

16 po x 14 po x 12 po **6.99** 37763

20 po x 15,5 po x 10,5 po **7.99** 37764



**PAPIER D'EMBALLAGE**

- Paquet de 150 feuilles de 24 po x 36 po

**9.99**

37761



**MARQUEURS CADOMARK**

- Encre noire indélébile

**1.79**

17118



► BROSSARD 6555, boul. Taschereau ► DORVAL 3165, boul. des Sources ► GREENFIELD PARK 3344, boul. Taschereau ► LASALLE 7214, avenue Newman ► LAVAL 1600, boul. le Corbusier / 3055, boul. le Carrefour (carrefour Laval)  
► MONTRÉAL 301, St-Antoine ouest (à l'angle de Bleury) / 1035, rue du Marché-Central ► POINTE-CLAIRE 365, boul. Brunswick (derrière Fairview) ► ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 1000, boul. du Séminaire  
► ST-LAURENT 3660, boul. Côte-Vertu ► ST-LÉONARD 6800, rue Jean-Talon est / 4625, rue Jean-Talon est

**HEURES D'OUVERTURE :**  
LUN. à VEN. 8 h à 21 h  
SAMEDI 9 h à 17 h  
DIMANCHE 11 h à 17 h

Bureau en gros est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux

**SITE WEB**  
<http://www.bureauengros.com>

ENTREPRISE et ENTREPRISE PLUS sont des marques de commerce de Bureau en gros limité.

**LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN**  
ACHAT MINIMUM DE 50 \$ - RÉGION DU MAGASIN SEULEMENT  
**POUR COMMANDER** Téléphone : 1-800-658-6888  
Télécopieur : 1-800-567-2250

BUREAU EN GROS Bureau en gros limitée Les articles peuvent varier des illustrations. ©The Business Depot Ltd 1997

**Y'A PAS DE CHANCE  
À PRENDRE...**



**CHEZ  
NOUS,  
LES VACANCES  
C'EST SÉRIEUX !**

Prix d'excellence en innovation



Mention 1996-1997  
ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

**À CHAQUE JOUR LES ENFANTS CHOISSENT :**

- canot - jeux de soirée - photo - bal costumé - radio
- réalisation de vidéo - voilier - légendes - rabaska - tir à l'arc
- hébertisme - apnée - écologie - expéditions - pêche
- kayak et même un petit déjeuner au lit !

Demandez notre  
vidéo et notre  
dépliant

**Camp de vacances  
Club des Grandes Baies  
(Laurentides)  
5 à 16 ans**



**LES CLUBS VACANCES 100 WATTS**

**(514) 878-1009 • 1 800 461-1009**

**Aussi un camp de séjours unique à Montréal à l'île Saint-Hélène**

## Les handicapés sont encore exclus du marché du travail

*Les employeurs ont des préjugés par ignorance*

FRANÇOIS BERGER

« Après vingt ans de travail, les résultats ne sont pas là », lance Michel De Cesare du haut de ses quatre pieds. Sa petite taille, il la doit au fauteuil roulant qui lui permet de se déplacer dans les bureaux montréalais de la Commission canadienne des droits de la personne, où il travaille.

« Les handicapés n'ont pas encore obtenu leur juste part des emplois », clame-t-il. M. De Cesare n'est pourtant pas découragé et il parle encore avec conviction des efforts nécessaires à l'intégration des handicapés au marché du travail.

Les personnes qui souffrent d'un handicap (visuel, auditif, intellectuel, de la parole, de la mobilité) n'occupent que 2,7 % des emplois au Canada et 1,7 % au Québec, tandis qu'ils représentent 6,5 % de la main-d'œuvre disponible au pays (3,9 % au Québec). Avec les autochtones, les handicapés sont le groupe souffrant le plus de discrimination dans l'emploi, selon la Commission des droits.

**Plus de pertes que de gains**

Et les restrictions budgétaires dans les entreprises privées et publiques ne viennent pas améliorer les choses, au contraire. De 1987 à 1995, le nombre d'handicapés ayant subi une perte d'emploi a été supérieur au nombre d'embauches, entraînant à la baisse leur représentation dans le marché du travail malgré la promotion de l'équité en emploi par les gouvernements.

Pourtant, « il y a du rattrapage à faire », dit M. De Cesare, et les employeurs pour-

raient commencer par le maintien en emploi des travailleurs handicapés. Selon lui, les entreprises vont devoir de toute façon s'habituer de plus en plus à la présence d'employés handicapés, tout simplement parce que la population vieillit et que les gens développent souvent des handicaps avec l'âge.

La Commission des droits considère que les employeurs ont des « préjugés par ignorance » vis-à-vis des handicapés. Souvent, les entreprises ne savent pas comment aider la personne handicapée à remplir sa tâche, explique Diane Fecteau, directrice de la Commission canadienne des droits pour la région du Québec.

La Commission vient de lancer sur le réseau Internet un guide intitulé *Employeurs sans obstacles*, montrant la marche à suivre pour adapter un poste de travail et l'organisation du travail en fonction du handicap de certains employés. On y parle aussi des subventions fédérales disponibles pour l'acquisition, par exemple, de matériel spécial comme des ordinateurs parlants.

Lancé dans le cadre de la *Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées*, ce guide note qu'il en coûte généralement moins de 500 dollars pour adapter un poste de travail occupé par un handicapé. Une dépense largement amortie par le fait que les employés handicapés sont, selon des études, moins souvent victimes d'accidents de travail et aussi moins souvent absents du travail.

Le site Web de la Commission des droits se trouve à l'adresse suivante:  
<http://www.chrc.ca>

## Pas de parité hommes-femmes chez les Inuit

Agence France-Presse

Les habitants du futur territoire de l'Arctique du Nunavut, qui doit se séparer des Territoires du Nord-Ouest en 1999, ont refusé lundi par référendum la parité hommes-femmes dans leur Assemblée.

Seulement 39 % des électeurs ont voté et le NON l'a emporté par 57 %.

La commission chargée de mettre en place les institutions avait recommandé la parité, estimant qu'elle correspondait aux traditions des Inuit qui forment l'essentiel de la population du Nunavut. Dans la société traditionnelle, les femmes constituaient un élément essentiel de la vie sociale, contrôlant l'éducation et la santé - qui sont maintenant du ressort des autorités.

Le système envisagé, qui n'existe nulle part au monde, aurait imposé une double représentation de chacune des onze circonscriptions, par un homme et une femme. L'Association des femmes inuites soutenait le projet mais les partisans du NON, comme la ministre de la Condition féminine des Territoires du Nord-Ouest, estimaient que le système proposé était artificiel et trop rigide.

Le Nunavut, qui couvre deux millions de km<sup>2</sup>, regroupe une population de 22 000 habitants.

## Fin des fouilles à Jumet

Agence France-Presse  
BRUXELLES

Les enquêteurs belges en charge de l'affaire Marc Dutroux et de plusieurs autres dossiers de pédophilie ont mis définitivement fin hier à des fouilles menées en vain depuis sept mois sous un terrier de Jumet, au sud de la Belgique, a indiqué la gendarmerie locale.

Ces recherches visaient à tenter de localiser, dans une galerie souterraine d'une mine désaffectée depuis 30 ans, une éventuelle cache aménagée pour séquestrer des enfants.

Lancés en octobre 1996 et interrompus à plusieurs reprises, les travaux avaient été menés sur la base notamment d'indications de Marc Dutroux, qui avait qualifié le site d'« intéressant », et de son épouse Michèle Martin.

Les enquêteurs s'étaient également appuyés sur le témoignage d'un détenu pédophile de la prison de Namur, Jean-Paul Raemackers, condamné à perpétuité en 1995 pour le viol de plusieurs enfants.

Entendu à l'automne 1996, Raemackers avait affirmé avoir recueilli des « confidences » de son ex-compagnon de cellule Guy Focant, selon lesquelles ce dernier avait enterré des corps d'enfants à Jumet.

Dans un courrier publié dans la presse belge, Focant, 65 ans, qui purge une peine de cinq ans de prison pour pédophilie, avait récusé ces accusations, les attribuant à la « mythomanie » de Raemackers.

Jean  
**Chrétien**  
choisit Arcand

**PAUL ARCAND**



**DEMAIN À 8 h 50**

Le premier ministre  
nous accorde  
la seule entrevue radio  
de sa campagne au Québec.

**CKAC 730**

**RADIO MÉDIA**

Le pouvoir des mots.

# Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Logiciels

VENDREDI

Technologie

## Une campagne terne dans le cyberespace



Pascal Lapointe

Agence Science-Presse

La campagne électorale tire à sa fin. Et si elle a réservé aux électeurs sa part de prévisible et d'imprévisible, ce n'est pas au Net qu'on le doit.

Les initiatives auront pourtant été plus nombreuses que jamais : entre les sections spéciales « Élections » de Radio-Canada (1) et des quotidiens *Le Droit* d'Ottawa (2) et *Le Soleil* de Québec (3), les sites-point de départ des Chroniques de

Cybérie (4) et Memento (5), ou les initiatives personnelles d'un Mario Grenier (6) ou d'un Julian Sher (7), en plus des sites officiels des cinq principaux partis politiques et d'au moins neuf tiers-partis, jamais une campagne électorale, québécoise ou canadienne, n'aura généré autant de travail sur le Net.

Mais toutes ces initiatives, sans aucune exception, auront été à la remorque des médias traditionnels, ou des relationnistes des partis. Et la quantité de contenu original aura été proche du zéro absolu.

On est à cent mille lieues d'une innovation comme *The Netizen*, cette section du cyber-magazine américain *Hotwired*, qui offre depuis un an et demi, un traitement de la chose politique comme seuls les médias alternatifs osent le faire : subjectif, irrévérencieux, frondeur... mais en même temps d'une impeccable rigueur journalistique.

« Le Netizen est l'endroit où les voyageurs du cyberespace peuvent garder un oeil sur le cirque, dominé par les vieux médias et la vieille économie, qu'est l'élection prési-

dentielle américaine », avait-on écrit il y a 18 mois. Aujourd'hui, ce site qui continue de proposer une dizaine d'articles inédits par semaine, est devenu un chien de garde de la politique en général. (8)

Ce n'est pas que la petite montagne de sites créés au Québec ait été inutile : comme nous l'écrivions il y a un mois, la plupart constituent un outil que l'on aurait tort de rejeter. Inspirés de l'américain *All Politics*, ils présentent tous le même menu : résultats des sondages, enjeux, liens vers les sites des partis, et la liste des circonscriptions et des candidats. On peut s'interroger sur la nécessité d'avoir répété ce modèle à une dizaine d'exemplaires (puisque c'est ce modèle, et seulement lui, qui domine les sites de la CBC, de Radio-Canada, de Southam, du *Globe and Mail*, des Chroniques de Cybérie, etc.), mais à la base, ils représentent une valeur ajoutée, une chose à laquelle, dans une société idéale, chaque citoyen devrait avoir accès.

Sauf qu'au-delà de l'aspect utilitaire (retrouver une citation, un

chiffre dans un sondage, ou le nom d'un candidat), ces sites n'apprennent rien de nouveau à quiconque suit déjà la campagne : Radio-Canada, *Le Soleil* et *Le Droit* se contentent d'y republier leurs propres nouvelles (mais seul *Le Droit* les archive d'une manière claire), et les Chroniques de Cybérie offrent des liens hypertextes vers les nouvelles des autres médias présents sur le Net — donc, surtout des médias anglophones.

Il y a bien du matériel inédit du côté des Chroniques, avec deux courts textes par semaine, mais qui traitent davantage du Web que de la campagne. Seule Memento enrobe les adresses web rassemblées dans sa section « Élections » à l'intérieur de (très) courts textes d'introduction s'apparentant à des éditoriaux. Mais c'est vite lu.

On s'étonne que nos médias et cyber-médias alternatifs, comme *Le Mouton noir*, ne se soient pas du tout penchés vers la politique cette année, quand on constate le travail de qualité qu'a réussi à produire, en France, le cyber-magazine *L'In-*

correct, au cours de la campagne électorale qui s'achève là-bas. (9)

Assez étonnamment, le seul à s'être détaché du lot a été un site... humoristique : Parti libéral, par l'homme derrière les Bleu Poudre, François Dunn. (10) C'est ce même site qui a généré une controverse la semaine dernière, lorsque le réseau de télévision CTV l'a présenté comme une oeuvre... du Bloc québécois !

Quant aux forums de discussion comme *can.politics* ou *qc.politique*, au-delà de quelques militants désireux d'expliquer leur vote, ils sont en bonne partie demeurés cette fois encore un exutoire aux provocateurs, aux adeptes du « Québec bashing » et aux défenseurs des solutions les plus extrémistes. Le mythe selon lequel le Net serait à la veille de détrôner les médias traditionnels, n'a pas encore montré signe de vie. Quant au rêve qu'entretenaient certains depuis trois ans, suivant lequel les petits médias indépendants seraient en mesure de déloger les géants, il a encore été repoussé...

## Les adresses

- 1 Radio-Canada  
[www.radio-canada.com/nouvelles](http://www.radio-canada.com/nouvelles)
  - 2 Le Droit  
[www.ledroit.ca/~scrutin/scrutin.html](http://www.ledroit.ca/~scrutin/scrutin.html)
  - 3 Le Soleil  
205.205.229.3/documents/elections97/default.html
  - 4 Chroniques de Cybérie  
[Cyberie.QC.CA/decision97/](http://Cyberie.QC.CA/decision97/)
  - 5 Memento  
[www.memento.com/dossier.html](http://www.memento.com/dossier.html)
  - 6 Mario Grenier  
[www.citenet.net/users/ctmx1004.canada97.html](http://www.citenet.net/users/ctmx1004.canada97.html)
  - 7 Julian Sher  
[www.vir.com/~sher/elect97.htm](http://www.vir.com/~sher/elect97.htm)
  - 8 The Netizen  
[www.netizen.com/netizen/aboutus/index.html](http://www.netizen.com/netizen/aboutus/index.html)
  - 9 L'Incorrect  
[www.geocities.com/Paris/LeftBank/4392/index.html](http://www.geocities.com/Paris/LeftBank/4392/index.html)
  - 10 Parti Libéral  
[www.liberal.com/](http://www.liberal.com/)
- On peut joindre l'auteur à son adresse électronique [pasilap@cam.org](mailto:pasilap@cam.org)

## Des cours crédités sur le Net

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Une entente inédite permettra dès septembre à des étudiants de suivre des cours universitaires diffusés à la fois sur Internet et à la radio. Intitulé *université@radio.net*, le service est une initiative de Radio-Canada, de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Montréal. Les étudiants pourront suivre sur Internet une première série de 45 cours sur l'égyptologie appelée *Au temps des Pharaons*, montée par Michel Guay, professeur d'histoire à l'UQAM. Les cours seront répartis en 180 capsules d'une demi-heure chacune.

Les non-internautes pourront les entendre sur la chaîne culturelle FM de Radio-Canada du lundi au vendredi, du 8 septembre jusqu'au 7 novembre. Ils seront aussi repris intégralement par Radio-Canada International à peu près partout dans le monde, en commençant par les pays francophones. L'animateur et réalisateur Mario Proulx s'entretiendra quotidiennement avec Michel Guay, un personnage fort coloré qui devrait mettre du piquant dans le contenu, autant dans la version numérique que dans la version radiophonique.

Le cours sur Internet est très volumineux, il tient sur 800 pages html. Des images, graphiques, extraits audios et textes en font un site intéressant, sans être trop lourd.

Plus de 300 universités à travers le monde offrent des cours en ligne. Le contenu d'une de ces institutions sise à Hong Kong, International University, est entièrement disponible sur Internet. Selon Jean-François Doré, directeur de la diversification et du partenariat à la radio de Radio-Canada, et père spirituel du projet, on dépensera 1,7 milliard en frais de scolarité pour des cours virtuels en l'an 2000. « Nous avons senti le vent tourner et avons décidé d'embarquer. »

D'autres cours sont prévus l'an prochain notamment sur l'histoire des idées philosophiques et sur la musique antillaise.

[www.unites.unim.ca/egypte](http://www.unites.unim.ca/egypte)

10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
passionnant

Les modèles offerts peuvent différer des illustrations.

# ACURA

À gagner



une NSX pour l'été<sup>†</sup>

L'ACURA NEUVE DE VOTRE CHOIX, D'ICI AU 20 JUIN 1997 CHEZ UN CONCESSIONNAIRE ACURA PARTICIPANT, ET OBTENEZ UNE CHANCE DE GAGNER L'UTILISATION D'UNE RUTILANTE NSX POUR L'ÉTÉ!

<sup>†</sup> Pour être déclarée gagnante, la personne choisie au hasard devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Valeur approximative du prix: 15 000 \$. Ce concours est ouvert aux 18 ans et plus. La version complète des règlements de ce concours peut être obtenue chez les concessionnaires Acura du Québec participants.

À choisir sans hésiter

L'Acura 2,2CL

Pour *changer.*  
DE RYTHME



Pour un temps limité

L'Acura 2,2CL 1997

358\$  
PAR MOIS / 48 MOIS

Transport et préparation inclus



ACURA

Une vision qui inspire un élan de passion.

\* Tarif de location-bail de 48 mois (total des paiements : 17 184 \$), pour le modèle YA114V. Un acompte de 4 337 \$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Assistance routière Acura. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit. Les deux premiers services d'entretien (pièces et main d'œuvre) sont compris dans le prix de location-bail de l'Acura 2.2CL.

ACURA LES CONCESSIONNAIRES FIAIBLES

ACURA BROSSARD  
9100, boul. Taschereau,  
Brossard, 659-1616

LES GALERIES ACURA  
7100, boul. Métropolitain Est,  
Anjou, 354-8811

ACURA PLUS  
255, boul. de la Seigneurie,  
Blainville, 435-4455

LUCIANI ACURA  
4040, rue Jean Talon O.,  
Montréal, 340-1344

ACURA GABRIEL  
4648, boul. St-Jean,  
Dollard-des-Ormeaux, 696-7777

# Un ancien GI fait connaissance avec son fils, né en 1945

Associated Press  
WILKES-BARRE, Pennsylvanie

Un ancien soldat américain a rencontré pour la première fois un fils, dont il ne soupçonnait pas l'existence, presque 50 ans après son histoire d'amour impossible avec une Allemande à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Le capitaine David Nichols, aujourd'hui âgé de 72 ans, a connu le week-end dernier l'un des moments les plus émouvants de sa vie en rencontrant pour la première fois à Wilkes-Barre en Pennsylvanie son fils, Ralph Rattelmüller, 47 ans.

« Cela faisait longtemps », a déclaré, M. Nichols, visiblement ému.

« Toute une vie », a souligné son fils.

M. Nichols a également eu la surprise d'apprendre que son ancien amour, la mère de M. Rattelmüller, une Allemande, était vivante et, qui plus est, aux États-Unis. David Nichols a rencontré

Sonja Rattelmüller dans un train peu après la fin de la guerre. Ils s'éprouèrent l'un de l'autre et décidèrent de se marier. M. Nichols en a été toutefois empêché par l'armée, au motif que la famille de la jeune Allemande avait eu des liens avec les nazis. Le jeune homme menait alors des missions secrètes pour l'armée.

Mme Rattelmüller avait 19 ans et était enceinte, lorsque son amoureux a été muté à Trieste, en Italie.

« Je l'aimais, je voulais l'épouser mais je ne pouvais pas parce que son père avait un casier et mes activités relevaient du secret défense, dit-il. C'était déchirant. »

Un an après cette douloureuse séparation, Sonja a pourtant obtenu l'autorisation de travailler comme traductrice pour l'armée de l'air américaine. Avec son père, elle a alors tenté de retrouver son fiancé, pour finalement apprendre qu'il avait été envoyé en Corée où il était porté disparu. Terrible méprise : « Mon dossier militaire a été envoyé en Corée par erreur alors que j'allais à Trieste, explique M. Nichols. Pendant un certain temps, j'ai même été considéré comme mort par l'armée, le ministère des anciens combattants et la Sécurité sociale. »

M. Nichols a quitté l'armée dans les années 50, s'est marié et a eu trois enfants. Après coup, il explique n'avoir jamais cherché à retrouver son ancienne flamme parce qu'il n'avait pas de nouvelles et ne voulait pas faire irruption dans sa nouvelle vie.

Sonja Rattelmüller s'est finalement installée avec son fils aux États-Unis, travaillant comme cadre dans une compagnie d'assurances à Denver. Elle vit aujourd'hui à Hawaii. Quant à Ralph, il a entamé des recherches il y a plusieurs années pour retrouver son père. Les Anciens combattants lui ont fait savoir que son père n'était jamais allé en Corée et qu'il vivait aux États-Unis.

M. Nichols, qui est aujourd'hui veuf et vit dans une maison de retraite à Wilkes-Barre, a reçu la visite de Ralph et a téléphoné à son ancienne dulcinée pour la première fois depuis... plus de 47 ans.

Les deux anciens amoureux sont convenus de se revoir cet été.

« J'ai été surprise, heureuse et triste, et j'ai pleuré et ri quand Ralph m'a annoncé avoir retrouvé son père, explique Sonja dans une lettre à son ancien amour. Pendant le reste de la journée j'ai eu l'impression d'avoir 19 ans. »

## EN BREF

### Défaite des fabricants de tabac aux États-Unis

Les fabricants de cigarettes ont subi hier une nouvelle défaite devant un tribunal de Floride en acceptant une plainte contre eux de cet État qui leur réclame des dommages et intérêts pouvant se monter à 3 milliards de dollars. Le juge Harold Cohen, de West Palm Beach a rejeté un appel de leurs avocats d'un jugement qui les obligeait à reconnaître leur responsabilité dans le remboursement des soins pour 400 000 fumeurs au lieu de 25 comme ils étaient prêts à admettre. L'État de Floride, l'un des plus en pointe dans la lutte contre le tabagisme, réclamait aux grands groupes le remboursement des frais encourus pour les soins de toutes les victimes du tabagisme dépendant de son service de santé. Pour le procès qui doit commencer le 4 août, les fabricants de cigarettes estiment qu'il y avait beaucoup de fraude dans les réclamations des fumeurs et demandaient que le tribunal examine chaque cas à part.

### Au moins 32 morts dans des tornades au Texas

Au moins 32 personnes ont trouvé la mort et de nombreuses autres ont été blessées à la suite de plusieurs tornades qui se sont abattues hier sur le centre du Texas. Jamais depuis 10 ans au Texas, des tornades n'avaient fait autant de morts. Jarrell, une petite ville située à une soixantaine de kilomètres au nord d'Austin, la capitale de l'État, a été particulièrement touchée, une des tornades faisant 30 morts. Des militaires du Texas, présents sur les lieux, ont rapporté que la ville était « quasiment rasée », selon le porte-parole du Département de sécurité publique, Mike Cox.

### Pédophiles interpellés

Quatre-vingt-huit personnes ont été interpellées et gardées à vue, hier, à l'occasion d'une vaste opération menée dans le cadre d'une enquête sur un réseau de cassettes à caractère pédophile, a-t-on appris de source policière. Une centaine de perquisitions ont été effectuées dans 47 départements, notamment dans le sud-est et le sud-ouest de la France, à Lyon, dans la région parisienne, en l'Alsace, dans l'Eure (ouest). Une opération du même

style avait été déclenchée en mars dernier, quand 200 personnes avaient été interpellées dans la France entière. Il s'agissait en presque totalité d'hommes, âgés de 25 à 55 ans, le plus souvent mariés, originaires de tous les milieux mais possédant une situation.

### Visite surprise de mère Teresa

Mère Teresa s'est rendue discrètement à New York, hier, pour assister à l'admission de religieuses américaines dans l'ordre des Missionnaires de la Charité, qu'elle a créé. À peine arrivé de Rome, le Prix Nobel de la paix 1979 a été véhiculé jusqu'au couvent du Mont Saint-Vincent, dans le quartier du Bronx. À sa sortie d'avion, Mère Teresa, âgée de 86 ans, paraissait en bonne santé. Dix jours plus tôt, elle avait mal supporté le vol au départ de Calcutta à destination de Rome et avait demandé de l'oxygène. La religieuse d'origine albanaise a assuré qu'elle se sentait « beaucoup mieux » et que « son vol s'était bien passé ». Mère Teresa, qui se déclarait trop faible pour continuer de diriger l'ordre des Missionnaires de la Charité, avait choisi soeur Nirmala comme successeur, en mars dernier. La première mission américaine, ouverte dans le Bronx-Sud en 1971, continue de venir en aide aux pauvres du quartier.

### Amateurs de tarentules : attention aux yeux !

Les amateurs d'animaux de compagnie un peu étranges, comme les tarentules, doivent savoir que la manipulation de ces charmantes araignées n'est pas anodine et peut occasionner de sérieux troubles oculaires, selon des spécialistes. Ces bestioles deviennent en effet de plus en plus populaires en Grande-Bretagne, selon des ophtalmologistes anglais qui ont rapporté récemment trois cas de lésions oculaires touchant des propriétaires de tarentules, dans la revue *British Medical Journal*. Malheureusement, relève le docteur Caroline MacEwen, les poils des variétés américaines, fort populaires et parmi les moins venimeuses, peuvent déclencher des troubles (démangeaisons, yeux rouges) et des lésions d'apparition progressive plus de deux ans après...

## AJOUTEZ DE LA BEAUTÉ ET DE LA VALEUR À VOTRE MAISON

La plus grande sélection dans la région métropolitaine  
Magnifiques portes et fenêtres en bois, PVC et aluminium, fabriquées exactement suivant vos demandes. Économisez de l'énergie tout en augmentant la valeur de votre maison. Pas de vente sous pression. Installation par des experts.

- Portes intérieures et extérieures
- Portes-patio et portes de garage
- Fenêtres sur mesure
- Verrous de sécurité
- Service conseil
- Service d'estimation à domicile (gratuit)
- Service de livraison
- Service d'installation (licencié R.B.Q.)
- Service après-vente

### PORTES ET FENÊTRES

**MULTI-VISION INC.**

"Où le service est plus qu'une promesse"

265, Henri-Bourassa Ouest  
Montréal 332-8782

Voyez votre représentant pour obtenir une estimation gratuite à domicile.

## MESSAGE AUX DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC :

**PROFITEZ-EN AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !**

# renouvelez au plus tard le 31 mai !

### TAUX MINIMUMS GARANTIS PENDANT DIX ANS

Les nouvelles Obligations d'épargne du Québec vous garantissent des taux annuels progressifs jusqu'à 8,5% la dixième année. Vous avez donc intérêt à renouveler\*, sinon le taux applicable à vos anciennes émissions ne sera garanti que pour un an.

### CAPITAL GARANTI SANS LIMITE

Votre capital est garanti par le gouvernement du Québec, même au-delà du montant maximum de 60 000\$ prévu par l'assurance-dépôts. Rassurant, non ?

### ENCAISSABLES EN TOUT TEMPS SANS PÉNALITÉ

Les Obligations d'épargne du Québec sont encaissables en tout temps à leur pleine valeur sans perte d'intérêt, même durant les trois premiers mois. Difficile d'être plus flexible que ça, n'est-ce pas ?

**APPELEZ PLACEMENTS QUÉBEC DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8 h À 20 h, ET LES SAMEDIS JUSQU'AU 31 MAI 1997, DE 9 h À 17 h.**

Un agent d'investissement se fera un plaisir de répondre à vos questions. Placements Québec met à votre disposition ses formulaires d'adhésion dans plus de 1 000 bureaux de poste corporatifs ainsi que chez Communication-Québec.



\*À l'exception de l'émission E-88 qui offre un taux minimum garanti de 6% jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 1998.

\*\*Sur la base du taux annuel moyen composé pour la période de dix ans.

# 1 800 463-5229

**PLACEMENTS QUÉBEC**

Notre intérêt à tous  
<http://www.placementsqc.gouv.qc.ca>

## LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

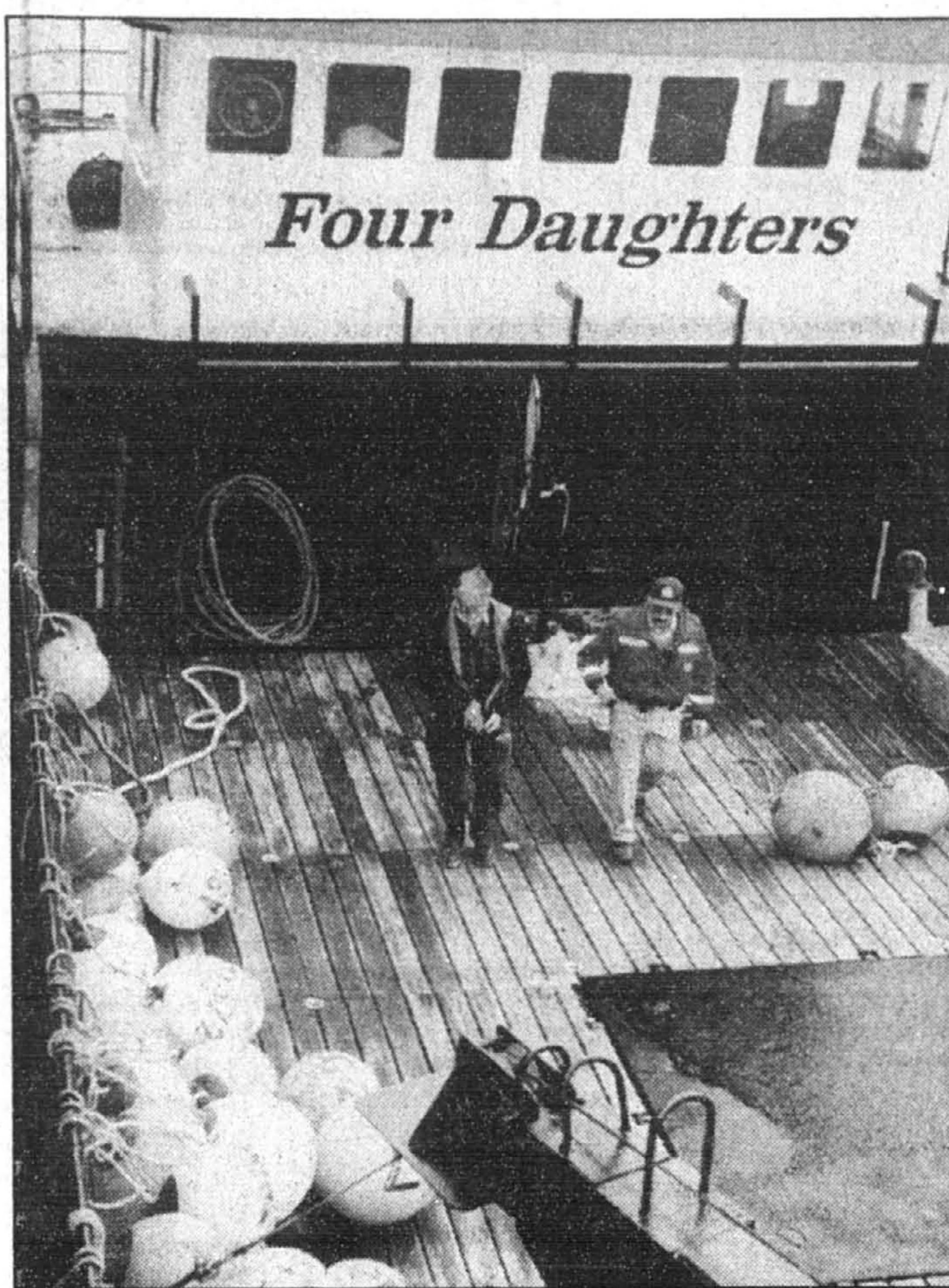
Québec

Vos nouvelles  
toujours vos nouvelles  
uniquement vos nouvelles  
au moment qui vous convient  
24 heures sur 24



LE CANAL NOUVELLES  
TVA

Du nouveau sur le câble  
dès septembre 1997



Le port d'attache du quatrième chalutier saisi, le *Four Daughters*, est Seattle, dans l'État de Washington. Il a été arraisonné au large de l'île de Vancouver et toué jusqu'à Port Hardy.

PHOTO CP

# Saumon: Washington rompt les pourparlers

## Ottawa saisit un quatrième chalutier américain au large de Vancouver

Presse Canadienne  
PORT HARDY, C.-B.

Le département d'État des États-Unis a suspendu, hier, les pourparlers avec le Canada sur la pêche au saumon du Pacifique, quelques heures après que le ministre canadien des Pêches ait saisi un quatrième chalutier américain.

Dans une déclaration faite à Washington, le porte-parole du département d'État, Nicholas Burns, a déclaré que les saisies avaient « créé une atmosphère inamicale pour la réalisation de tout progrès dans ces pourparlers et compliquaient les efforts en vue d'en arriver à une solution ».

Le port d'attache du quatrième chalutier saisi est Seattle. Il a été arraisonné au large de l'île de Vancouver et toué jusqu'à Port Hardy.

Les capitaines des trois premiers bateaux saisis depuis dimanche ont pour leur part été condamnés à des amendes individuelles de 300 \$, hier, en Cour provinciale à Port Hardy.

« Quelqu'un a simplement attisé le feu sous vos pieds, messieurs, et vous n'êtes que des pions », a déclaré le juge Brian Saunderson aux trois capitaines.

Ceux-ci ont été arrêtés en vertu d'une nouvelle réglementation les obligeant à rembarquer leur équipement de pêche lorsqu'ils entrent dans les eaux canadiennes.

La Couronne avait réclamé des amendes individuelles de 1 500 \$ contre eux.



Glen Clark

Glen Clark à Seattle

Les pourparlers pour en arriver à un accord sur la pêche au saumon, qui avaient été suspendus la semaine dernière, devaient reprendre vendredi.

Par ailleurs, le premier ministre

de la Colombie-Britannique, Glen Clark, s'est rendu à Seattle hier pour rencontrer le gouverneur de l'État de Washington, Gary Locke.

Jusqu'à tout récemment, la Colombie-Britannique tenait l'Alaska responsable de l'impasse dans les pourparlers, qui durent depuis quatre ans, mais M. Clark jette maintenant le blâme sur les États de Washington et de l'Oregon.

Selon lui, l'absence de traité sur le saumon du Pacifique fait l'affaire des pêcheurs de l'État de Washington parce que, sans traité, ils peuvent prendre tout le poisson qu'ils veulent.

Le premier ministre Jean Chrétien a refusé de critiquer M. Clark pour sa décision de mettre fin à un accord qui permettait à la marine américaine d'utiliser un champ de tir au large de l'île de Vancouver.

« Il est dans son droit de faire ce qu'il croit utile. Vous savez, nous travaillons ensemble et plus on peut mettre de pression, mieux c'est », a déclaré M. Chrétien alors qu'il faisait campagne à Vancouver.

## La neige retarde la pêche dans les Laurentides

### Calme plat à la réserve faunique

Presse Canadienne  
QUÉBEC

La neige qui est tombée en abondance au cours des derniers mois cause encore des maux de tête aux gestionnaires de la réserve faunique des Laurentides. La majorité des lacs du territoire ne sont toujours pas calés et de nombreux sites d'hébergement demeurent inaccessibles.

Sur les 2000 kilomètres de route que compte la réserve, seulement 400 sont carrossables présentement.

Dans certains secteurs, on parle d'une ouverture possible des plans d'eau et l'accès à la pêche à partir du 30 mai mais rien n'est moins sûr.

L'accès aux portes de l'Enfer, une zone fréquentée, demeure très difficile, même au volant d'un camion à quatre routes motrices. Une situation similaire prévaut au grand lac Jacques-Cartier.

C'est la première fois qu'il faut annuler autant de réservations en début de saison, admettait hier le directeur de la réserve, M. Jean-Charles Morin. Nous accusons un retard de deux semaines au moins sur le calendrier prévu.

Cette situation exceptionnelle se traduira par des pertes financières importantes pour le trésor provincial. « Les chalets qui peuvent accueillir 560 personnes restent à peu près tous fermés », a précisé M. Morin. Normalement, à cette époque de la saison, un millier de personnes pratiquent des activités dans la réserve au cours d'une journée. Or, actuellement, c'est le calme plat ou presque.

Selon M. Morin, toutes les personnes qui ont effectué des réservations dans la réserve en cette période de l'année seront informées personnellement de l'évolution de la situation.

Le portait n'est guère plus attrayant du côté du parc du Saguenay où la saison de pêche a de nouveau été retardée au moins jusqu'au 6 juin.

En bas, les lacs sont dégelés mais les chemins d'accès restent impraticables.

## Une « corde de moppe » dans le rigatoni d'un Rock Machine

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Les détenus du secteur 119 à Donnacona, où logent entre autres les Rock Machine, ont refusé hier midi la nourriture du pénitencier, craignant qu'elle n'ait été souillée par leurs « ennemis » du 240, qui abrite notamment les Hell's Angels, et qui sont responsables de la préparation des repas.

Les craintes au 119 avaient été éveillées récemment par une conversation dans un fourgon cellulaire, où un gars du 240 aurait confié que ses confrères s'amusaient à souiller la nourriture, notamment en urinant et même déféquant dedans. Mais le chaudron a débordé cette semaine lorsqu'un pensionnaire du 119 aurait trouvé une « corde de moppe » dans son rigatoni. « De la poussière, ça peut tomber du plafond. Mais une corde de moppe, ça saute pas dans le chaudron », s'est exclamé un détenu.

Le directeur adjoint des programmes et services, Pierre Laplante, a déclaré que le comité des détenus avait été rencontré en après-midi et que la question devait être réglée pour le souper.

« Malheureusement, comme chaque fois qu'une plainte de ce genre survient, personne n'a pensé à garder la corde pour nous la montrer », a noté M. Laplante.

Le directeur a ajouté que les craintes des détenus du 119, avaient été vives cet hiver, lorsque les règlements de comptes entre motards pleuvaient, mais qu'elles s'étaient apaisées récemment.

Nous prenons des garanties très sérieuses pour qu'aucun événement fâcheux ne survienne », dit-il. La nourriture est préparée en vrac pour tous les secteurs et le personnel, explique-t-il. Un détenu qui la souillerait à cette étape risquerait donc de souiller son propre repas.

Dès aujourd'hui!

# LIQUIDATION MODE POUR ELLE

# 25% À 50% DE RABAIS

- VÊTEMENTS GRIFFÉS
- VÊTEMENTS CARRIÈRE
- VÊTEMENTS TOUT-ALLER
- ROBES ET COMBINAISONS-PANTALONS • PULLS
- VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR
- VÊTEMENTS EN TAILLES PETITES
- VÊTEMENTS EN TAILLES FORTES
- MODE JEUNESSE ET JEANS

Sélection de modèles signés

- Liz Claiborne • Jones New York
- Rena Rowan • Bianca Nygård
- Nygård Collection • Tan Jay
- Principles® • Alfred Dunner • FairSet®
- Northern Spirit® • Kari® • Northern Spirit Wear® • Real Clothes, etc.!

Sur nos prix ordinaires.

Mode pour femme, rayon 100.

Le choix des marques varie selon le magasin.

**PLUS**  
Durant 3 jours!  
Du mercredi 28 mai  
au vendredi 30 mai

**Pas de  
TPS ni  
de TVQ**

Mode à prix de liquidation  
pour femme.

Nous vous donnerons un rabais  
équivalant à la TPS et à la TVQ  
sur nos derniers prix réduits.

**SAMEDI BEAUTE HAUT EN COULEUR  
A LA BAIE, CENTRE LAVAL,**

LE SAMEDI 31 MAI DE 9 H À 15 H!

Au programme: peau soignée, maquillage  
intégrale, défilé et présentation de la métamorphose  
de primes avec accessoire unique d'un panier de produits  
de beauté inspiré avec nos artistes maquilleurs  
sur rendez-vous seulement.

Laissez passer 10 \$, remboursable à l'achat de  
produits de beauté le 11 mai 1997.



Compagnie de la Baie d'Hudson

pour moins cher